

## Synthèse : politiques pour réussir la transformation productive en Afrique

Le rapport *Dynamiques du développement en Afrique 2019* examine les politiques de transformation productive et vise à aider les dirigeants africains à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le premier chapitre analyse les potentiels de transformation productive de l'Afrique et les approches politiques actuelles pour exploiter ces opportunités. Il propose trois axes principaux pour soutenir la transformation des entreprises en Afrique dans un monde en pleine mutation. Les cinq chapitres régionaux du rapport montrent d'importantes différences dans la transformation productive de l'Afrique australe, centrale, de l'Est, du Nord et de l'Ouest et proposent des politiques spécifiques pour chaque région. Le rapport entend fournir aux décideurs africains un outil de travail actualisé en appui au dialogue sur les politiques et les réformes possibles à l'échelle des pays, des communautés économiques régionales et du continent tout entier.

### L'essor des marchés en Afrique traduit un potentiel de transformation productive bien réel

Entre 2000 et 2018, le produit intérieur brut (PIB) par habitant du continent africain a progressé au rythme annuel de 4.6 %. L'Afrique devance ainsi les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC), où le rythme moyen de croissance s'établit à 2.6 % sur la même période, mais suit les pays d'Asie, qui affichent une moyenne de 7.4 %. La croissance du continent devrait rebondir à 3.6 % en 2019 puis s'établir à 3.9 % entre 2020 et 2023. Depuis 2000, onze nouvelles économies africaines ont rejoint les groupes des pays à revenu intermédiaire ou élevé et 17 ont accédé au statut d'économie émergente ou d'économie frontière (MSCI, 2019).

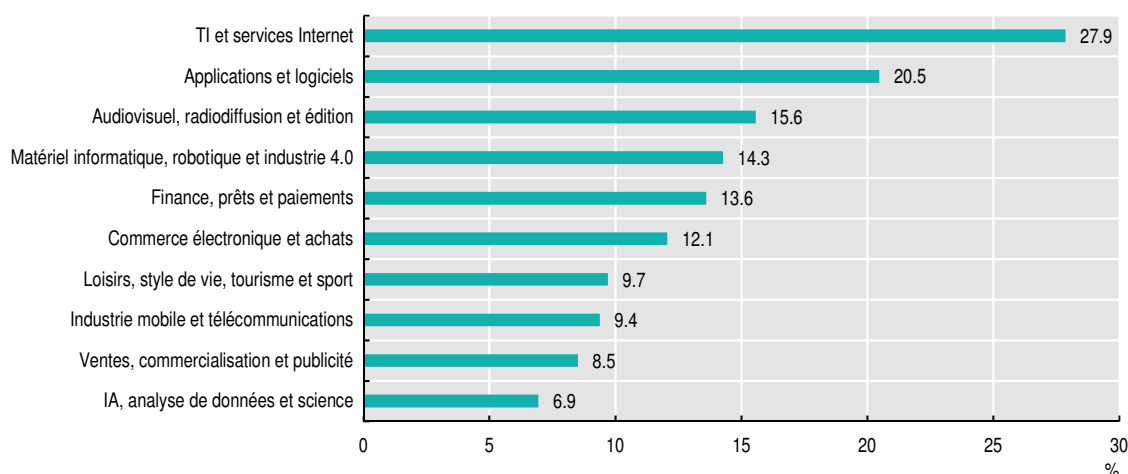
La dynamique du continent africain est essentiellement sous-tendue par la demande intérieure. Entre 2000 et 2018, la demande intérieure a représenté 69 % de la croissance annuelle, avec une orientation progressive vers les biens transformés. La demande de denrées alimentaires transformées augmente 1.5 fois plus vite que la moyenne mondiale ; et pour de nombreux autres produits (véhicules routiers, fabrication de métaux et équipements industriels par exemple), la progression est également plus rapide que la moyenne mondiale.


De nombreuses entreprises locales profitent de ces opportunités pour gagner en taille et en productivité. Plusieurs entreprises développent ainsi leur activité à l'échelle panafricaine : l'Office chérifien des phosphates (OCP) et le groupe bancaire Attijariwafa Bank (Maroc) ; Dangote et l'United Bank of Africa (Nigeria) ; Ecobank (Togo) ; le groupe MeTL (Tanzanie) ; Ethiopian Airlines (Éthiopie) ; Safaricom, qui héberge les services M-Pesa (Kenya) ; et MTN et Shoprite (Afrique du Sud). Ces « champions » illustrent la manière dont certaines entreprises africaines parviennent à exploiter le potentiel du continent. Ces conglomérats ont même diversifié leurs services ou leurs produits pour opérer sur plusieurs marchés et dans différents pays.

De création plus récente, les start-ups africaines élargissent également leur champ d'activité. Les services en lien avec les technologies de l'information et Internet, les applications et les logiciels, et la création de contenus audiovisuels et la radiodiffusion composent le trio de tête des activités privilégiées par les start-ups africaines (graphique 1). Le commerce en ligne arrive en sixième position (12 %). Des jeunes pousses comme Jumia (basée au Nigeria) ou M-KOPA (basée au Kenya) s'appuient sur de nouveaux modèles d'affaires et les nouvelles technologies pour se positionner sur un marché local et régional

en plein essor et attirer d'importants investissements. En 2018, les start-ups africaines de haute technologie ont levé pratiquement 1.2 milliard de dollars (USD) de capitaux propres, contre 560 millions en 2017.

Graphique 1. Les secteurs d'activité des start-ups africaines



Source : Calculs des auteurs d'après Crunchbase (2019), *Crunchbase Pro* (base de données).  
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933974845>

**La transformation productive consiste à accumuler des capacités organisationnelles, productives et technologiques puis à les diffuser au reste de l'économie.** Ces gains interviennent d'abord au niveau des entreprises. Une entreprise innove ou adapte de nouvelles technologies pour concevoir de nouveaux mécanismes de production ou introduire de nouveaux produits sur le marché. L'innovation lui permet de se spécialiser, de se lancer dans des activités à plus forte valeur ajoutée, de renforcer sa production ou d'accroître sa productivité. Pris ensemble, ces évolutions peuvent induire une transformation à l'échelle d'un secteur et d'une économie tout entière par le biais des effets de concurrence, de l'apprentissage interentreprises et de l'optimisation des facteurs de production (comme des compétences et des infrastructures de meilleure qualité). Résultat, le pays accroît son niveau de productivité pour rattraper les économies plus performantes.

### Mais la transformation productive est limitée, surtout dans les secteurs employant le plus de main-d'œuvre

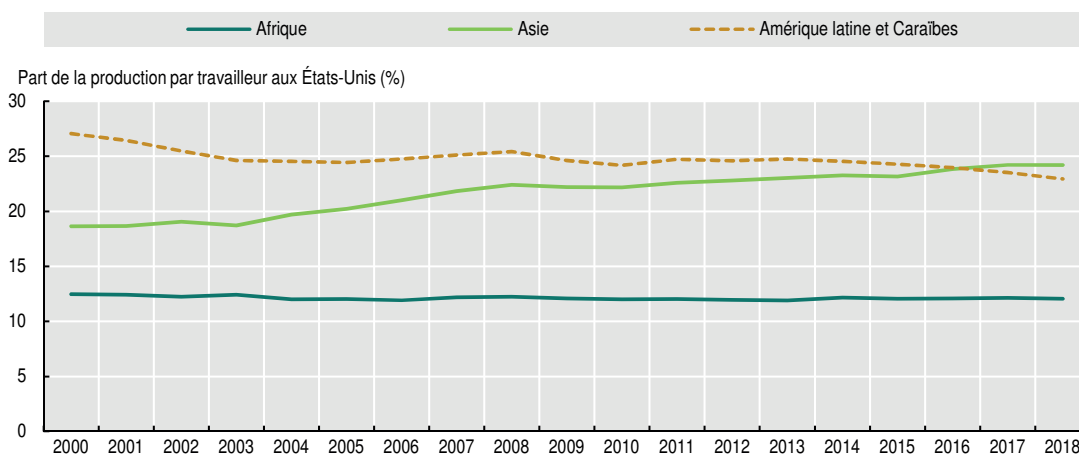
La croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois de qualité ni entraîné de véritables gains de bien-être. La part de l'emploi vulnérable en Afrique n'a que faiblement reculé, de 71.0 % en 2000 à 68.2 % en 2018. Dans certains pays, pratiquement 91 % de la main-d'œuvre non agricole travaille toujours dans le secteur informel. Entre 1999 et 2015, le nombre d'individus vivant avec un revenu inférieur ou égal à 1.90 USD par jour a augmenté de 31 millions, passant de 376 à 407 millions de personnes. En Afrique, les indicateurs de bien-être sont moins corrélés à la hausse du revenu que dans d'autres régions du monde.


Cette déconnexion entre croissance et résultats du développement tient à la structure du système productif de l'Afrique. Ce que les pays produisent et échangent détermine les performances globales en matière de développement et façonne la capacité des systèmes économiques à produire de la richesse et à la redistribuer. La plupart des économies africaines dépendent des matières premières agricoles non transformées et d'activités minières peu intensives en connaissances. Le secteur minier et les services publics représentent 11 % de la production du continent mais emploient 1.4 % de la main-d'œuvre

totale. En 2017, les biens non transformés représentaient encore pratiquement la moitié des exportations africaines (48.7 %), contre 10.1 % dans les pays en développement d'Asie et 27.6 % dans les pays ALC.

**D'une manière générale, les gains de productivité se font attendre.** Depuis 2000, la productivité du travail en Afrique reste bloquée à 12 % du niveau des États-Unis (graphique 2), sachant que le ratio Afrique/Asie de la productivité de la main-d'œuvre est passé de 67 % en 2000 à 50 % actuellement. Cet élargissement de l'écart de productivité traduit une diffusion limitée des capacités : celles-ci restent concentrées dans les entreprises les plus productives.

Graphique 2. Productivité du travail en Afrique, Asie et Amérique latine/Caraïbes par rapport aux États-Unis, 2000-18



Source : Calculs des auteurs d'après Conference Board (2019), *Total Economy* (base de données).  
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933974864>

**La majorité des entreprises, en particulier de petite taille, manquent de capacités de base et affichent une faible productivité.** Une étude sur un échantillon de neuf pays d'Afrique a constaté que la valeur ajoutée par employé dans les entreprises de 100 salariés était respectivement 3 et 3.5 fois supérieure à celle des entreprises de cinq et de 200 salariés (Page et Söderbom, 2015). En Côte d'Ivoire et à Madagascar, la plupart des entreprises manquent de capacités de base : tenir une comptabilité simple, configurer un site industriel, utiliser des outils de planification pluriannuelle, identifier un progrès technologique pertinent et cultiver ses ressources humaines.

**La création d'emplois de qualité en plus grand nombre impose de renforcer les capacités des petites entreprises.** Dans 38 pays d'Afrique, les entreprises formelles de moins de 20 salariés représentent jusqu'à 41 % de la création nette d'emplois, contre 23 % pour les entreprises de 20 à 99 salariés et 20 % pour celles ayant plus de 100 salariés. Les petites et moyennes entreprises (PME) de création récente (moins de cinq ans d'activité) assurent 22 % de la création nette d'emplois.

**La libération du potentiel entrepreneurial de l'Afrique pourrait stimuler les capacités d'innovation des acteurs économiques.** Environ 22 % des Africains en âge de travailler créent de nouvelles entreprises – un record mondial – contre 19 % pour les pays d'Amérique latine et 13 % pour les pays en développement d'Asie. Parmi les nouveaux entrepreneurs africains, 20 % introduisent un nouveau produit ou service sur le marché, un pourcentage similaire à celui des autres régions en développement. Cette dynamique entrepreneuriale peut enclencher un processus de « destruction créatrice », cher à Schumpeter, qui permettra à l'ensemble de l'économie de gagner en innovation et en productivité.

## **Le renforcement des liens entre entreprises africaines est capital pour diffuser de nouvelles capacités**

Les entreprises africaines tendent à être trop déconnectées les unes des autres, ce qui interdit le transfert de technologies et de savoir-faire. Les liens en amont et en aval sont relativement ténus, comme l'illustre la situation du Kenya :

- liens en amont avec les fournisseurs nationaux : dans les entreprises kenyanes bénéficiaires d'investissements directs étrangers (IDE), 66 % des biens et des services intermédiaires sont importés, contre 25 % au Viet Nam ;
- liens en aval : 3 % seulement des entreprises kenyanes bénéficiaires d'IDE produisent des intrants pour d'autres entreprises kenyanes, contre 61 % au Viet Nam.

D'importants écarts de capacités empêchent la création de liens entre les entreprises les plus productives et les autres. L'ampleur des décalages en termes d'intensité capitalistique, de pratiques de gestion et de normes produits empêche un petit noyau d'entreprises très performantes – essentiellement de grands groupes nationaux et des multinationales – de tisser des liens avec le reste de l'économie. Cette réalité entretient un cercle vicieux, enfermant les entreprises à la traîne dans le piège des capacités et créant une structure de production très fragmentée en termes de productivité et de capacités d'innovation. Au Ghana par exemple, le 1 % des entreprises les plus productives produisent en moyenne 169 fois plus de valeur ajoutée par entité que les 99 % restants.

Les liens régionaux entre entreprises sont eux aussi insuffisants. Le niveau moyen d'approvisionnement à l'échelon régional en Afrique n'atteint pas 15 %. À titre de comparaison, l'approvisionnement intrarégional en Asie du Sud-Est ressort à plus de 80 % des exportations dans des filières comme les véhicules à moteur, le textile et la confection et les produits informatiques, électroniques et optiques. Dans certains cas, les politiques ont échoué à développer de solides chaînes de valeur régionales. C'est le cas par exemple de la filière minière en Afrique australe, qui reposait traditionnellement sur l'Afrique du Sud, véritable pôle d'approvisionnement en biens d'équipement. Or, depuis quelques années, l'arrivée d'intrants plus compétitifs en provenance de Chine sape la place de l'Afrique du Sud.

L'amélioration de l'environnement opérationnel, à travers les réformes classiques de la pratique des affaires, ne suffit pas à renforcer les liens industriels. La diffusion des nouvelles technologies et des capacités exige des politiques d'offre pour soutenir les PME et les fournisseurs locaux. Les entreprises sont confrontées à des contraintes, variant selon leur statut, pour accéder aux financements, aux infrastructures et aux compétences, qui les empêchent d'innover et de monter en gamme. D'autres facteurs indépendants de l'environnement des affaires contrarient également la croissance des entreprises africaines : 60 % environ de l'écart de taille entre entreprises africaines et entreprises d'autres régions en développement restent inexplicables, même compte tenu de l'environnement commercial, de l'ancienneté des entreprises et de leur structure actionnariale ou encore de la taille des marchés. Pour lever ces contraintes – et en plus des mesures censées améliorer l'environnement des affaires – il faut déployer des solutions de long terme visant à conforter les capacités des entreprises à produire des biens de qualité.

## **Les entreprises africaines doivent améliorer leurs capacités d'anticipation et d'adaptation aux mégatendances qui se profilent dans les prochaines années**

Le continent africain a beaucoup changé et continuera à évoluer dans les années à venir. Cinq mégatendances qui se dessinent à l'échelle du continent et du monde offrent autant d'opportunités que de défis pour les entrepreneurs africains en termes de

création, de gestion et de développement de l'activité : l'accroissement démographique, l'urbanisation rapide, le changement climatique, la nouvelle révolution industrielle et le basculement des termes de l'échange en faveur d'autres économies émergentes dans la partie orientale de la planète.

Tableau 1. Cinq mégatendances influençant la transformation productive en Afrique

Mégatendance	Principaux risques	Principales opportunités
« Basculement de la richesse » et essor des économies émergentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence d'autres marchés émergents</li> <li>• Création d'emplois mal rémunérés</li> <li>• Nouvelle « ruée » vers l'Afrique</li> <li>• Dégradation de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification du panier d'exportations de l'Afrique</li> <li>• Redistribution de la production industrielle à faible intensité de compétences de l'Asie vers l'Afrique</li> <li>• Mesures pour attirer des IDE en Afrique</li> <li>• Nouvelles sources de financement du développement</li> <li>• Transfert de compétences</li> </ul>
Nouvelle révolution industrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatisation</li> <li>• Relocalisation de l'activité manufacturière dans les économies avancées</li> <li>• Manque de préparation du vivier de compétences et des moyens technologiques</li> <li>• Flux financiers illicites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du coût du commerce, surtout pour les petites entreprises</li> <li>• Création de nouvelles niches et de nouveaux débouchés</li> <li>• Recours aux nouvelles technologies pour améliorer l'accès aux services publics et la qualité des politiques menées</li> </ul>
Transition démographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance du chômage des jeunes et hausse de l'emploi dans le secteur informel</li> <li>• Accentuation de la pression sur les services publics et les ressources environnementales</li> <li>• Migration et fuite des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse de la population active en Afrique</li> <li>• Augmentation du taux d'épargne, de la consommation et du PIB grâce à un vivier de main-d'œuvre plus important et à la création de richesses</li> <li>• Essor d'une classe moyenne africaine</li> </ul>
Transition urbaine de l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrudescence des catastrophes naturelles et des sécheresses et modification des régimes climatiques</li> <li>• Disparition de moyens de subsistance et d'activités économiques</li> <li>• Congestion urbaine</li> <li>• Hausse de la pollution atmosphérique et de l'exploitation inefficace des ressources hydriques et naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essor d'une classe moyenne « urbaine » et hausse de la demande pour des biens à valeur ajoutée, des denrées alimentaires et des infrastructures urbaines</li> <li>• Possibilités de créer des économies d'échelle et de favoriser l'innovation sociale</li> <li>• Exploitation plus durable des ressources, grâce à un partage efficace des infrastructures dans les régions densément peuplées</li> </ul>
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrudescence des catastrophes naturelles et des sécheresses et modification des régimes climatiques</li> <li>• Disparition de moyens de subsistance et d'activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de nouvelle filières vertes</li> <li>• Hausse de la création d'emplois dans les secteurs verts</li> </ul>

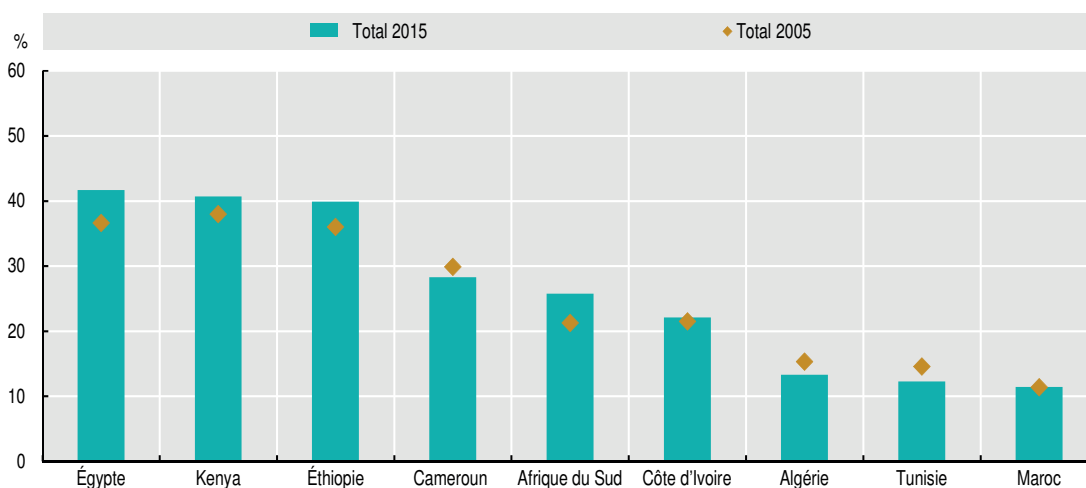
Ces mégatendances vont changer la donne. Elles créent de nouvelles sources de financement, de nouveaux marchés et modèles de demande et de nouvelles perspectives de « bond en avant » grâce à de nouvelles possibilités de transfert de technologies et de pratiques de gestion commerciale. Les techniques d'extraction verte peuvent ainsi accroître la compétitivité du secteur minier et du reste de l'économie (voir l'OCP au Maroc ou le projet d'efficacité énergétique dans le secteur industriel en Afrique du Sud). Elles créent également une demande pour de nouveaux emplois de meilleure qualité et font émerger de nouveaux concurrents – mais aussi de nouvelles menaces pour la croissance inclusive et l'environnement.

Actuellement, la plupart des entreprises africaines risquent de perdre des marchés au profit de leurs concurrents, sur les marchés intérieurs comme dans les économies émergentes. Entre 2009 et 2016, les exportations africaines de biens de consommation à destination des marchés africains ont reculé de 12.9 à 11.8 milliards USD. Dans le même temps, les importations de biens de consommation en provenance du reste du monde sont passées de 11.2 à 19.0 milliards USD. Sur les marchés émergents comme la Chine, les exportateurs africains accusent également un retard pour exploiter cette nouvelle demande face à de nouveaux concurrents venus d'Asie et d'Amérique latine. Les exportateurs africains ne représentent que 0.3 % de la hausse des importations chinoises de biens de consommation, contre 12.0 % pour celles en provenance des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et 5.1 % pour les importations venant des pays ALC.

Les taux de survie des entreprises sur les marchés d'exportation prouvent à quel point elles doivent améliorer leurs capacités pour s'imposer dans un environnement éminemment concurrentiel. Les entreprises africaines ont tenté de diversifier leurs exportations, mais seuls 18 % des nouveaux exportateurs du continent parviennent à survivre au-delà de trois ans d'activité, contre 22 % pour les exportateurs d'autres régions en développement. Plusieurs facteurs propres aux entreprises africaines les empêchent d'innover et de se développer.


Face à ces évolutions et du fait de contextes différents, les pays africains ne pourront pas reproduire les précédentes stratégies d'industrialisation. Il n'existe pas de modèle unique de transformation au niveau national. Les trajectoires de transformation productive dépendent de nombreux facteurs, qui agissent différemment selon les pays et les secteurs mais également selon le contexte historique et l'évolution de la conjoncture internationale. Ainsi, les industries manufacturières sont de plus en plus tributaires des services et d'autres secteurs et activités, tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC), la commercialisation ou le transport et la distribution. En 2015, les services sont entrés à hauteur de 40 % à 42 % dans la valeur ajoutée de la filière manufacturière en Égypte, en Éthiopie et au Kenya (graphique 3). Globalement, les fonctions liées aux services de soutien représentent entre 25 % et 60 % de l'emploi dans les entreprises manufacturières. Les pouvoirs publics doivent donc se concentrer sur les chaînes de valeur stratégiques et non pas uniquement sur les industries manufacturières.

Graphique 3. Part des services à valeur ajoutée contenus dans les produits manufacturés, miniers et agricoles exportés par neuf pays d'Afrique



Note : Total des exportations de « produits manufacturés, miniers et agricoles » tels que définis dans la classification CITI (divisions 01 à 03 pour l'agriculture, 05 à 09 pour les activités extractives et 10 à 33 pour les activités de fabrication).

Source : Calculs des auteurs d'après OCDE (2018), *Trade in Value Added* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933974921>

### Il faut passer à l'action : plaider pour des stratégies proactives et coordonnées de soutien à la transformation productive

L'accélération de l'essor des secteurs productifs en Afrique est indispensable pour atteindre les objectifs énoncés dans plusieurs initiatives panafricaines en cours (Kouassi, 2015a). À travers son Agenda 2063, l'Union africaine (UA) envisage de transformer la structure des économies africaines dans le but d'installer une croissance soutenue, solide et inclusive, capable de créer des emplois et des opportunités pour tous. L'entrée

en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en 2019 confirme l'engagement des dirigeants africains en faveur de la transformation productive (tableau 2). Parallèlement à d'autres initiatives panafricaines, comme le marché unique du transport aérien ou le passeport unique, ces mesures soulignent l'importance de l'industrialisation pour assurer une transformation économique durable.

Tableau 2. Dix initiatives en cours pour soutenir l'industrialisation du continent africain

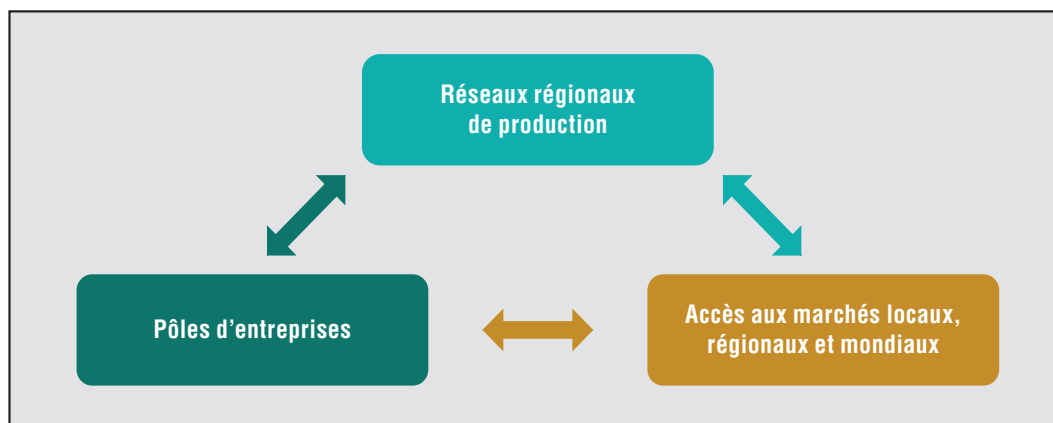
Initiatives en cours à l'échelle du continent (liste non exhaustive)	Institutions clés	Période
1 Agenda 2063 Aspiration 1 : « Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable »	CUA	2013-63
2 Plan d'action de l'UA pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA)	CUA	Depuis 2008
3 Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)	CUA	Depuis 2019
4 Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA III)	ONU DI	2016-25
5 Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)	CUA, NEPAD, BAfD, CEA	2012-40
6 Stratégie 2024 pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA)	CUA	2014-24
7 Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique (3ADI)	FAO, FIDA, ONU DI	2010-20
8 Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)	CUA, NEPAD	Depuis 2003
9 Vision minière africaine (AMV)	CUA	Depuis 2009
10 Initiative pour les capacités productives de l'Afrique (APCI)	ONU DI	Depuis 2003

Note : CUA : Commission de l'Union africaine ; CEA : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ; ONU DI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ; BAfD : Banque africaine de développement ; FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FIDA : Fonds international de développement agricole.

La complexité des mesures de soutien à la transformation productive nécessite une stratégie systémique. Les entreprises productives d'Afrique doivent s'arrimer à une demande régionale en plein essor. Elles pourront ainsi profiter de l'élargissement de la base de consommateurs – qui sera facilité par l'entrée en vigueur de la ZLECAf. L'enjeu ici ne consiste pas seulement à démanteler les tarifs, coordonner les procédures douanières à l'échelon régional et améliorer les conditions pour favoriser la création et le développement des entreprises. La plupart des entreprises africaines, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises, risquent d'être privées des retombées positives de la ZLECAf (abaissement des tarifs et accès à des marchés plus importants). Il faut éliminer les obstacles internes au renforcement de leurs capacités et les obstacles externes à leur fonctionnement (coûts de transport excessifs, barrières aux investissements transfrontaliers et autres barrières non tarifaires).

Cette approche systémique de la transformation productive en Afrique exige d'actionner trois leviers politiques : i) développement des pôles stratégiques d'entreprises ; ii) constitution de réseaux régionaux de production ; et iii) renforcement de l'aptitude des entreprises à prospérer sur de nouveaux marchés. Il s'agit d'améliorer ainsi les capacités des entreprises, en particulier leur aptitude à anticiper les tendances de demain, à s'adapter à l'évolution des conditions sur les marchés, à prendre conscience de leur potentiel et à le renforcer et, enfin, à tisser des liens entre elles (Primi, 2016).

Graphique 4. Trois leviers politiques interdépendants pour soutenir la transformation productive des entreprises en Afrique



Source : Élaboration des auteurs.

L'ampleur et la nature transversale des défis auxquels les entreprises africaines sont confrontées appellent à des mesures concertées entre États africains. Les besoins d'infrastructure, estimés entre 3.1 % et 6.9 % du PIB annuel, constituent par exemple une entrave majeure à l'essor du secteur privé en Afrique (Ashiagbor et al., 2018). Seules des solutions durables et de long terme, y compris à travers des stratégies communes de mobilisation des recettes intérieures, permettront de remédier à ce problème. Kouassi (2008, 2015a et 2015b) a souligné l'importance de stratégies coordonnées au plan national et continental. Les approches efficaces sont celles qui font le pari de l'inclusivité et suscitent une réelle appropriation chez les acteurs nationaux, régionaux et locaux. Leur succès dépend également de la dynamique en faveur de la transformation imprimée par les acteurs publics et privés – qui exige que les deux secteurs renforcent leurs capacités. Ce renforcement des capacités peut se faire progressivement (ACBF, 2019).

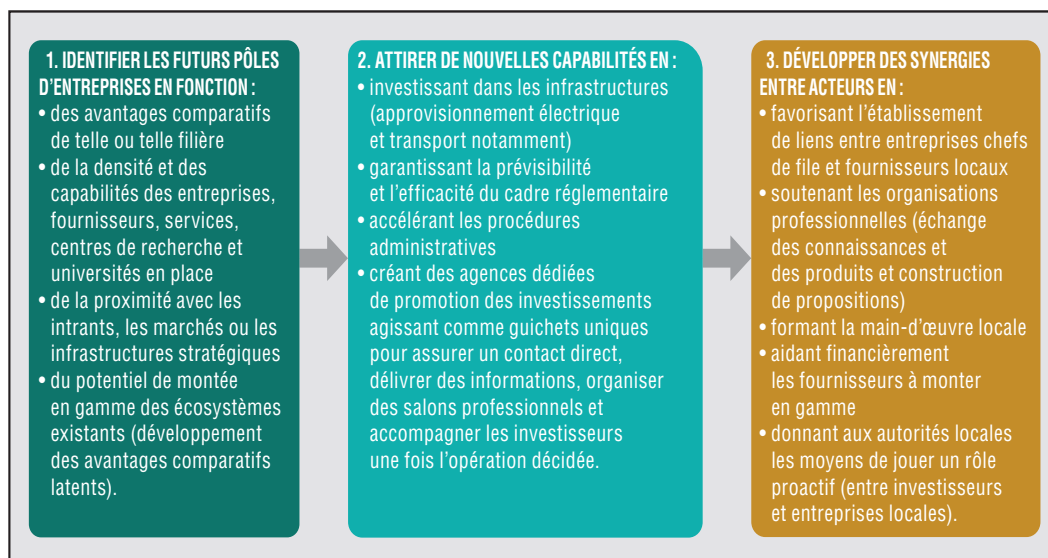
### Les pôles d'entreprises : fournir des services commerciaux pour renforcer la spécialisation, les liens et les compétences

Les pôles d'entreprises ont un rôle stratégique à jouer dans le développement des avantages comparatifs (voir les chapitres 2 à 6 pour une analyse de ces avantages par région). Les pôles d'activité permettent à des gouvernements aux ressources limitées de tirer un parti maximal de leurs atouts en investissant dans une zone dédiée, au lieu de disperser leurs moyens. En attirant ainsi les IDE et en favorisant les transferts de technologie, ils se rapprochent de la frontière technologique mondiale. La densité relative supérieure d'entreprises, de fournisseurs, de prestataires de services et d'institutions connexes au sein de cet écosystème peut induire des retombées et des transferts de connaissance plus importants et, ainsi, accentuer l'effet des politiques menées. Pour paraphraser Alfred Marshall, les secrets d'une filière « flottent pour ainsi dire dans l'air » dans chaque district industriel.

La construction de pôles d'entreprises efficaces suit trois étapes (graphique 5). Les gouvernements africains ont déjà fait des progrès considérables dans les deux premières étapes – repérer l'implantation idéale pour faire émerger ces écosystèmes et y attirer, via les IDE, de nouvelles capacités. Pour garantir un impact durable sur la transformation productive, ils doivent désormais s'employer à privilégier la création de liens entre acteurs d'un même pôle. Le transfert de connaissances implique de recourir plus systématiquement aux capacités locales dans les secteurs visés offrant des avantages comparatifs.



Graphique 5. Trois étapes à respecter pour construire des pôles d'entreprises efficaces



Source : Compilation des auteurs.

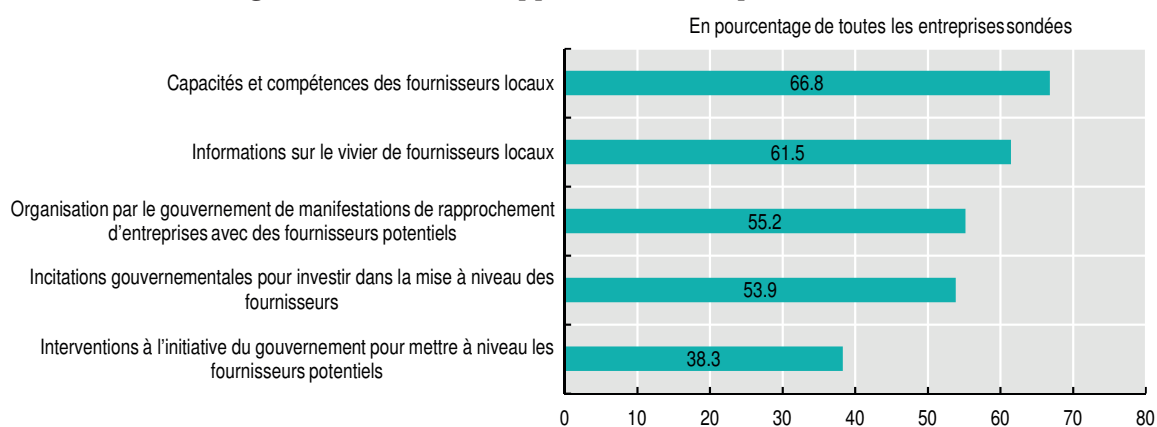
La première étape souligne l'importance du choix stratégique de l'implantation d'un pôle, basée sur l'avantage comparatif du pays, pour garantir sa réussite. Il faut disposer d'une masse critique d'entreprises et d'agents interdépendants en fonction de leur spécialisation, de leur composition, de leur niveau de développement, de l'intensité des liens existants et de l'aptitude à créer des emplois pour tous. *A contrario*, parce qu'elles avaient été implantées loin de tout et étaient de ce fait privées d'un environnement porteur, plusieurs zones économiques spéciales (ZES) en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest se sont transformées en « cathédrales dans le désert ».

La deuxième étape consiste à attirer des entreprises chefs de file dans les pôles d'activité. Les pays africains tirent de plus en plus leur épingle du jeu sur ce plan. Les pôles d'activité récents, comme le port de Tanger-Med (Maroc), l'Eastern Industry Zone et le parc industriel d'Awassa (Éthiopie) et la ZES de Kigali (Rwanda), sont parvenus à attirer des entreprises de calibre international dans des secteurs aussi divers que l'automobile, l'aéronautique, le textile, la confection ou l'industrie de la chaussure. Ainsi, par rapport aux entreprises qui n'ont pas fait le même choix, celles de la ZES de Kigali ont vu leurs ventes bondir de 206 %, la valeur ajoutée grimper en flèche de 201 % et le nombre de salariés permanents augmenter de 18 %.

Garantir la stabilité et l'accès à des services commerciaux fait partie des critères indispensables pour attirer les IDE. Dans les pôles d'activité, les gouvernements s'emploient à assurer l'accès à des infrastructures de qualité (électricité et transport routier en particulier) et à optimiser le cadre réglementaire (procédures douanières, fiscalité et permis commerciaux). La stabilité de la politique intérieure et de l'environnement macroéconomique mais également la fiabilité du cadre réglementaire sont trois des quatre premiers critères déterminant les apports d'IDE. À l'inverse, la faiblesse des taux d'imposition et la modération des coûts salariaux ne suffisent en général pas à séduire les investisseurs internationaux, qui les classent en septième et huitième positions parmi les dix facteurs d'attractivité.


L'accès à des services directs aux entreprises renforce également les capacités des fournisseurs locaux à nouer des liens. Des interventions ciblées aideront les PME locales à perfectionner leurs capacités à produire des biens et des services intermédiaires pour des entreprises de plus grande taille opérant sur les marchés intérieurs ou à l'international. En Éthiopie, le parc industriel de Bole-Lemi phase I organise des salons ouverts aux acheteurs et aux fournisseurs potentiels pour les aider à comprendre quels sont les débouchés, les capacités et les attentes des uns et des autres. Le programme mis en place accorde également une subvention de contrepartie allant jusqu'à 60 % des frais engagés par les PME pour investir dans leur propre fonctionnement et se moderniser.

Graphique 6. Critères importants pour les entreprises d'investissement étrangères cherchant à s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux



Note : L'échantillon total comprend 750 investisseurs et chefs d'entreprise multinationaux. Les pourcentages représentent la part des réponses « important » ou « extrêmement important » à la question : « quelle est l'importance des capacités des entreprises locales à devenir fournisseurs dans votre décision d'investir dans les pays en développement ? »

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *Global Investment Competitiveness Report: Foreign Investor Perspectives and Policy Implications*.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933974978>

L'implication accrue de différents échelons de gouvernement peut aider à identifier de nouvelles activités au sein des pôles et optimiser leur déploiement. Dans l'Eastern Industrial Zone et le parc industriel d'Awassa, en Éthiopie, le manque d'autonomie empêche les responsables d'adopter rapidement des réformes ou d'acheter les outils et l'équipement nécessaires à l'entretien des sites. À l'inverse, les autorités municipales en Chine et au Viet Nam interviennent au plus près des entreprises et des investisseurs dans les ZES afin d'adapter les investissements dans les infrastructures et les compétences à leurs besoins. Les autorités locales peuvent assurer la mise en relation entre des entreprises chefs de file, des fournisseurs locaux et d'autres parties prenantes (instituts de recherche, associations professionnelles et investisseurs notamment). À Durban (Afrique du Sud), elles ont financé des associations industrielles dans les secteurs de l'automobile et de la confection, suscitant ainsi des échanges d'information et des synergies à l'origine d'économies, notamment pour former les salariés.

**Privilégier une aide ciblée aux PME et des politiques innovantes de développement des compétences pour garantir une transformation productive sans exclus**

Les PME africaines ont des besoins variables : 23 % font de l'accès aux financements la première des entraves à leur activité. C'est pratiquement deux fois plus que dans les entreprises africaines de plus de 100 salariés (13 %). Mais les trois différents types de petites entreprises en croissance<sup>1</sup> en Afrique ont des besoins financiers spécifiques, liés à leur profil de croissance et d'innovation (tableau 3) :

- 1. les entreprises à forte croissance** sont des petites structures en quête de modèles commerciaux de rupture et visant des marchés de grande taille. Représentant souvent moins de 10 % des petites entreprises en croissance dans les pays en développement, ces sociétés peuvent, grâce à leur potentiel de croissance et leurs capacités d'innovation, contribuer dans des proportions largement supérieures à l'économie. Elles ont en général besoin d'investissements échelonnés en capital-risque, de réseaux interconnectés d'investisseurs, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et d'infrastructures ;
- 2. les entreprises dynamiques** déploient des produits existants ou des modèles commerciaux éprouvés pour assurer leur croissance, en se spécialisant dans des marchés de niche, en élargissant le marché ou en introduisant des innovations progressives. Leur potentiel de croissance et d'agrandissement est modéré et fonction de leur accès aux marchés. Elles se heurtent souvent à des difficultés de financement, parce qu'elles sont trop grandes pour bénéficier de la microfinance, trop petites ou trop risquées pour contracter des emprunts bancaires classiques et n'offrent pas un potentiel de croissance, de rentabilité ou de sortie suffisant pour les capitaux-risqueurs ;
- 3. les entreprises de subsistance** sont souvent de très petites entités assurant une source de revenu à une famille. Elles tendent à reproduire des modèles commerciaux existants et à approvisionner les marchés ou les chaînes de valeur locaux. Leurs besoins financiers sont tributaires de fonds de roulement de court terme. Grâce à la diffusion des TIC et à l'urbanisation, leur intégration progresse. Les microentreprises de subsistance aux perspectives de croissance limitée ne rentrent pas dans cette catégorie.

**Tableau 3. Trois types de petites entreprises en croissance en Afrique, spécificité de leurs besoins et approches politiques**

Types de petites entreprises en croissance	Exemples de besoins spécifiques	Approches politiques envisageables
Entreprises à forte croissance, s'appuyant sur des modèles commerciaux de rupture et offrant un véritable potentiel de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences hautement spécialisées et infrastructures de soutien intégrées (investisseurs, incubateurs, accélérateurs...)</li> <li>- Capital-risque échelonné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier l'écosystème, à travers des dispositions juridiques pour régir la concurrence, les normes et les droits de propriété notamment</li> <li>- Investir dans l'éducation, la formation technique et professionnelle et les compétences STIM (science, technologie, ingénierie, mathématique)</li> </ul>
Entreprises dynamiques et de niche offrant un potentiel de croissance modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux financements formels des entreprises, notamment aux prêts à moyen et long termes</li> <li>- Étroitesse des marchés, limités à des niches bien spécifiques</li> <li>- Faibles compétences managériales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux marchés</li> <li>- Soutenir la certification de la qualité et la montée en gamme</li> <li>- Proposer des programmes de conseil personnalisés aux entreprises dynamiques</li> <li>- Accroître la diversité des canaux d'octroi de crédit (prêts adossés à des actifs, dispositifs de garantie, micro-prise de participation...)</li> </ul>
Petites entreprises de subsistance opérant sur les marchés locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds de roulement à court terme</li> <li>- Faibles compétences organisationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduire des politiques de remise à niveau pour favoriser l'accès au marché du travail des entrepreneurs les moins compétitifs</li> <li>- Assurer une formation de base à la gestion</li> <li>- Améliorer l'inclusion financière par des micro-prêts</li> </ul>

**La satisfaction des nouvelles attentes pour les compétences passe par un renforcement des alliances public-privé, l'adoption de méthodes de formation innovantes et le soutien à la mobilité des talents sur le continent.**

1. Les acteurs publics et privés peuvent renforcer leur coopération pour concevoir des cursus, des cours et des formations spécifiques et veiller à ce que les entreprises trouvent les profils dont elles ont besoin. Au Kenya, le programme intensif de formation Generation Kenya, inspiré des camps d'entraînement, mobilise plus de

300 employeurs et 30 partenaires de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels pour assurer la remise à niveau des participants.

2. Les outils numériques ont élargi les possibilités d'organiser des formations de qualité à grande échelle. Dans les zones rurales du Niger, la formation mise en place au titre du projet Alphabétisation de base par cellulaire a permis aux adultes d'obtenir des résultats aux tests de lecture et calcul 20 % à 25 % supérieurs à ceux des personnes ayant suivi des programmes classiques d'alphabétisation.
3. Les Africains talentueux doivent pouvoir se déplacer facilement sur le continent pour se présenter aux entreprises en quête de compétences. Selon l'Indice d'ouverture des visas en Afrique, 51 % des pays du continent exigeaient toujours un visa d'entrée en 2017 pour les ressortissants africains, contre 54 % en 2016.

### **Les réseaux régionaux de production : renforcer les chaînes de valeur, adopter des normes et coordonner les investissements**

Les liens régionaux sont indispensables pour favoriser des économies d'échelle entre pays africains et préférables à un jeu de concurrence à somme nulle. Pris individuellement, la plupart des pays d'Afrique n'offrent pas forcément suffisamment d'économies d'échelle et manquent des fondamentaux pour attirer autant d'IDE que leurs concurrents internationaux. Ainsi, même si l'Éthiopie est parvenue à augmenter ses exportations de textile et de confection en 2017, valorisées à 235 millions USD (ce qui en fait le cinquième exportateur mondial), elle peut difficilement concurrencer le Bangladesh et ses 37 milliards USD. Pour accroître les économies d'échelle, les pays d'Afrique doivent penser « mondial » et agir « régional ».

Les chaînes de valeur régionales ouvrent de réelles perspectives de croissance, puisque le recours aux fournisseurs régionaux reste très limité. Les producteurs africains ne sont que 12.9 % à s'approvisionner au sein de la région, contre 21.6 % pour les producteurs d'Asie du Sud-Est. L'Afrique de l'Est, qui bénéficie de l'essor de la Communauté économique est-africaine (CEEA), arrive en tête des régions pour la part de la valeur ajoutée intra-africaine dans ses exportations (25 %). En Afrique du Nord à l'inverse, le marché continental ne représente que 4 % de cette valeur ajoutée.

Plusieurs communautés économiques régionales (CER) d'Afrique s'efforcent de conforter les chaînes de valeur régionales stratégiques. C'est le cas notamment de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) qui, à travers le plan d'action de sa stratégie d'industrialisation, définit six pôles prioritaires à cet effet : agro-industrie, extraction et valorisation des minéraux, produits pharmaceutiques, biens de consommation, automobile et services modernes. Le plan d'action a identifié et chiffré plusieurs projets afin de mieux aligner et déployer les stratégies existantes (comme le programme de mise à niveau et de modernisation industrielle et la stratégie de valorisation des minéraux), renforcer les compétences techniques (avec notamment les centres d'excellence de la SADC) et s'atteler au commerce des services. Depuis l'adoption de la stratégie, le déploiement du plan d'action progresse lentement, en partie freiné par les incertitudes politiques et un degré d'engagement variable selon les pays.

Des évaluations comparatives et un suivi solide peuvent entretenir l'engagement des décideurs à mettre en œuvre des stratégies régionales. Le continent offre plusieurs exemples intéressants en la matière :

- le tableau de bord du marché commun de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) suit les progrès des pays pour démanteler les entraves législatives et réglementaires à la circulation des capitaux, des services et des biens ;

- la SADC surveille le déploiement de son cadre pour la politique d'investissement, à travers un certain nombre d'indicateurs reposant à la fois sur un corpus de lois et de conditions, sur les performances de l'investissement et sur les gains de développement.

**Les bourses de marchandises régionales peuvent réunir les petits producteurs et les rapprocher des chaînes de valeur régionales.** Elles peuvent réduire les coûts associés à l'identification de débouchés, au stockage, à l'inspection de la qualité des produits et à la recherche d'acheteurs ou de revendeurs. Ainsi, grâce à un partenariat avec plusieurs institutions financières, les agriculteurs d'Afrique de l'Est peuvent stocker leurs céréales dans un entrepôt de la bourse de matières premières régionale (EAX) et se servir des récépissés comme garantie pour emprunter jusqu'à 75 % de la valeur du dépôt. Depuis la création de cette place régionale, 4,7 millions USD ont ainsi été distribués en soutien aux entreprises agricoles. Mais les volumes négociés restent limités et concernent surtout le Rwanda pour l'instant. À moyen terme, une coopération et une concertation accrues entre pays membres permettraient d'étendre la zone de couverture de la bourse, d'accroître les volumes de biens échangés et d'injecter suffisamment de liquidités sur le marché.

**Les entrepreneurs africains peuvent développer de nouveaux produits et marchés de niche en s'appuyant sur les spécificités locales.** La différenciation des produits, la montée en gamme et la certification sont essentielles pour augmenter la valeur ajoutée dans la plupart des filières agricoles. Les systèmes de classement de la qualité, l'étiquetage et la certification aideront les pays producteurs à s'affranchir du commerce des matières premières traditionnelles sur les marchés mondiaux pour privilégier les cultures à forte valeur ajoutée (café, thé et cacao par exemple), augmenter leurs recettes d'exportation et accroître leur résilience aux chocs sur les prix. La coopération entre petits producteurs, à travers des structures formelles et informelles, leur permettra aussi de gagner en productivité et de s'orienter vers des activités à plus forte valeur ajoutée (Ralandison, Milliot et Harison, 2018). Les partenariats entre instituts publics de recherche et entreprises locales peuvent favoriser l'identification de nouvelles niches. Au Ghana par exemple, le Centre de recherche scientifique en phytothérapie (Centre for Scientific Research into Plant Medicine) a conclu un partenariat avec Kasapreko, une entreprise locale, pour lancer Alomo Bitters (une boisson alcoolisée à base de plantes), qui connaît depuis un succès commercial sur le marché ghanéen et dans l'Afrique de l'Ouest.

**Les décideurs africains peuvent attirer des IDE de meilleure qualité et acquérir de nouvelles capacités en identifiant leurs principaux atouts en fonction du type d'opération.** Entre 2013 et 2017, le total des apports d'IDE en faveur de l'Afrique est ressorti à 51,0 milliards USD par an, l'Afrique australe se taillant la part du lion (12,5 milliards par an), devant l'Afrique du Nord (12,0 milliards) et l'Afrique de l'Ouest (11,6 milliards). Les IDE peuvent être classés en quatre grandes catégories, en fonction des motivations entrant dans les décisions des investisseurs : recherche de marchés, recherche de gains d'efficacité, recherche de matières premières et recherche d'actifs stratégiques. Depuis peu, les investissements tendent à s'orienter vers la recherche de marchés plutôt que vers la recherche de matières premières – ces IDE en quête de marchés ont motivé 53,4 % des nouveaux projets d'IDE en faveur de l'Afrique en 2013-17. En redéfinissant leurs atouts en fonction des types d'IDE, les pays attireront des investissements adaptés au profil de la main-d'œuvre et des entreprises locales.

**Des stratégies d'IDE mieux coordonnées entre gouvernements régionaux, nationaux et locaux aideront les entreprises locales à acquérir de nouvelles capacités.** Dans un environnement mondialisé, où la distance est moins un obstacle qu'auparavant, la

concurrence entre les villes pour attirer des IDE perd son caractère local pour devenir nationale ou régionale, voire mondiale. Ainsi, aucune autre ville africaine ne figure parmi les cinq premiers concurrents de Johannesburg (Bogota, Chicago, Istanbul, Delhi et Buenos Aires). De même, les principales villes concurrentes du Caire pour les IDE se situent en dehors du continent (Al Manama, Vilnius, Lima, Kiev et Riyad). Seule Abidjan compte trois villes africaines parmi ses cinq premiers concurrents (Kampala, Kigali et Dar-es-Salaam), devant Vientiane et Lahore.

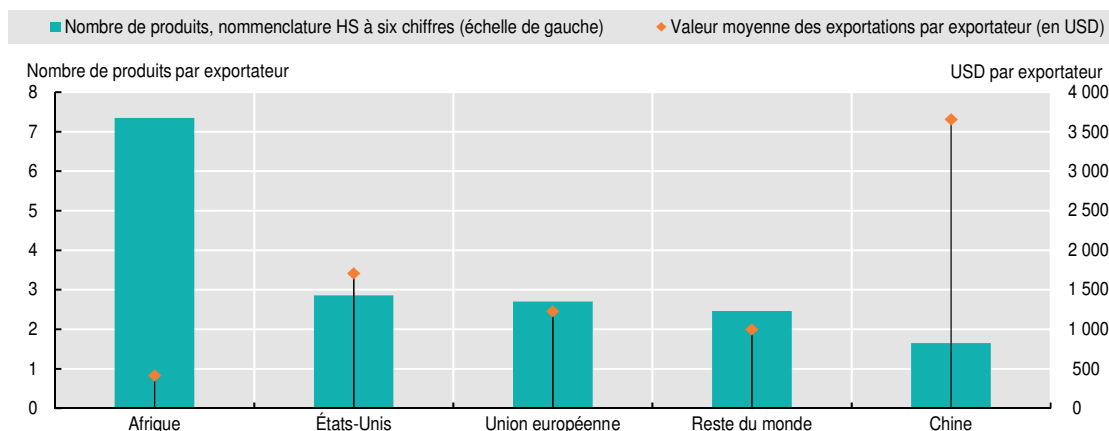
Seule la coopération régionale permettra d'éviter une « course à la compétitivité », qui ne ferait que réduire les gains de bien-être dans les pays destinataires. Face aux enjeux d'une concurrence fiscale délétère, la SADC a ainsi appelé à une vaste collaboration autour des incitations fiscales dans ses pays membres, afin de renforcer la concertation régionale. L'introduction d'un programme de convergence de la réglementation fiscale pourrait favoriser l'harmonisation des lois, l'alignement des réglementations nationales ou l'adoption de normes régionales.

**L'aptitude des entreprises à profiter de la hausse de la demande pour prospérer : cibler des marchés spécifiques, améliorer la facilitation du commerce et démanteler les obstacles non tarifaires aux échanges**

Les stratégies d'exportation doivent opérer une distinction entre les difficultés rencontrées par les entreprises qui s'adressent aux marchés intra-africains et celles qui partent à la conquête des marchés mondiaux. Les exportateurs africains sont segmentés en fonction des marchés visés. Les stratégies d'exportation doivent viser plus finement ces différents débouchés. Les exportations des entreprises africaines à destination du marché intra-africain sont 4.5 fois plus diversifiées que celles destinées au reste du monde, mais pour une valeur 8.5 fois inférieure aux exportations vers la Chine (graphique 7). Ces écarts reflètent différents processus de sélection pour attirer et maintenir certains types d'entreprises sur certains marchés. Ces variations militent pour des approches ciblées de soutien à la conquête des marchés d'exportation au lieu de se contenter d'une stratégie unique de promotion de toutes les exportations. L'arsenal de mesures politiques peut différer, en envergure comme dans les instruments mobilisés :


- le commerce intra-africain est la clé de la diversification des produits et des débouchés d'exportation mais aussi de l'accumulation de nouvelles capacités, en particulier pour les PME. En produisant pour les marchés régionaux, les PME étoffent leurs capacités d'approvisionnement et améliorent leurs processus de commercialisation et de distribution dans un environnement qu'elles maîtrisent mieux. Les acteurs plus importants peuvent également profiter d'économies d'échelle supérieures et d'un champ d'intervention plus large. Ainsi, les entreprises du Sénégal ont une probabilité supérieure de 8 % de s'orienter vers des produits plus sophistiqués quand elles exportent vers les marchés régionaux qu'en visant les marchés de l'OCDE. Toute intervention doit s'employer à faciliter les échanges en réduisant les incertitudes liées à l'accès aux marchés ;
- le commerce mondial joue toujours un rôle central pour la croissance des exportations et les transferts de technologie. Il requiert davantage d'investissements fixes et des opérations de plus grande envergure et tend de ce fait à être plus accessible pour les entreprises africaines de grande taille ou déjà bien établies. Les gouvernements pourraient renforcer l'aptitude des entreprises à anticiper la demande et à s'adapter à l'évolution des normes et de la demande des consommateurs, en leur fournissant des informations sur les marchés cibles, en simplifiant la recherche de financements et en promouvant des stratégies de marque des PME et l'accès aux marchés d'exportation via le commerce en ligne.

Graphique 7. Valeur des exportations vers les marchés africains et les autres marchés, par exportateur en Afrique



Note : Valeur pondérée par le nombre d'exportateurs par pays d'origine.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019b), *Exporter Dynamics Database* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975149>

En allégeant les procédures administratives et en promouvant des services logistiques rationalisés, les politiques régionales peuvent avoir des effets positifs rapides. Au-delà des tarifs, l'efficacité et la rapidité des procédures douanières et portuaires sont essentielles pour le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. L'harmonisation des procédures et des réglementations de transport, la simplification des procédures douanières et l'amélioration des services de fret et de gestion de l'entreposage par la mise en concurrence des services logistiques régionaux pourraient faire baisser les coûts de transit. La création du territoire douanier unique dans la CAE a ainsi sensiblement réduit les délais et les coûts de transit pour les marchandises en provenance de Mombasa, de respectivement 50 et 30 % environ.

Les décideurs africains doivent continuer de soutenir l'adoption de normes propriétaires, industrielles et commerciales par les entreprises locales. Malgré un triplement des demandes de certification ISO en Afrique depuis 2000, le continent n'a pas déposé plus de dossiers que la Malaisie en 2015. Des données recueillies auprès de 41 pays révèlent que l'obtention d'un certificat ISO est corrélée à une hausse de 77 % des ventes par salarié pour les entreprises manufacturières et de 55 % dans les sociétés de services. Les pouvoirs publics peuvent encourager la création d'institutions chargées de l'accréditation, des essais et des étalonnages en fonction des capacités disponibles dans ces domaines et des prévisions des besoins du système productif. Des subventions de contrepartie ou des prêts à faible taux pourraient également aider les entreprises à assumer les coûts de la certification : les démarches pour obtenir et conserver la certification ISO 14001 coûtent entre 7 000 et 16 000 USD. À l'échelle régionale, les gouvernements pourraient harmoniser les normes et accélérer la mise en œuvre d'accords de reconnaissance mutuelle – suivant en cela l'exemple du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la CAE, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la SADC.

À moyen terme, l'amélioration des infrastructures régionales réduira les frais supportés par les entreprises et stimulera les échanges et la croissance économique sur le continent. Les infrastructures de production et de transport d'électricité, les routes, les ports et les systèmes de paiement sont particulièrement importants. Dans un scénario d'approvisionnement électrique totalement intégré, les pools énergétiques régionaux pourraient engendrer 41 milliards USD d'économies par an d'ici 2040. De plus, la stabilisation du coût de l'énergie pourrait induire entre 6 % (pour l'Afrique australe) et 10 % (pour l'Afrique de l'Est) d'économies pour les utilisateurs finals, soit l'équivalent de pratiquement 10 milliards USD par an. La piètre qualité des infrastructures de transport en Afrique représente 40 % des coûts logistiques pour les pays côtiers et 60 % pour les

pays enclavés. L'adoption d'une approche régionale de la réforme des infrastructures permettrait de surmonter les inefficiences provoquées par le démantèlement des barrières officielles aux échanges (tarifs et procédures administratives par exemple).

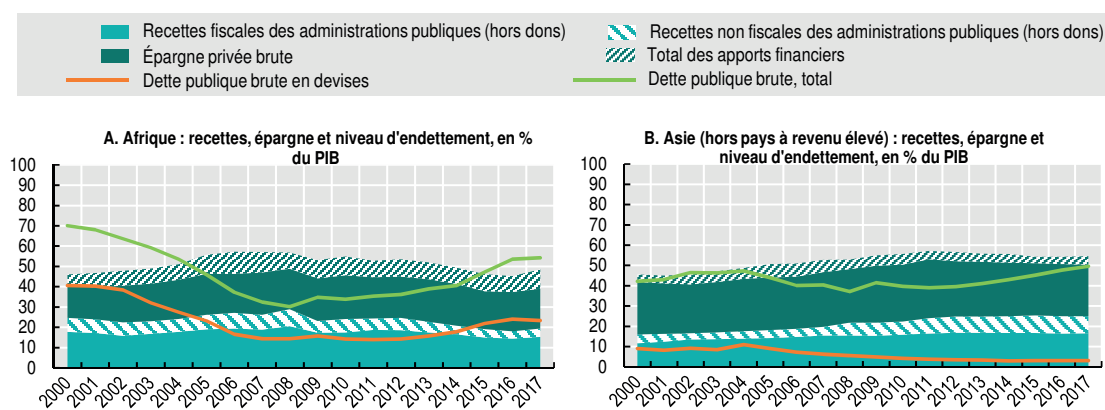
Pour les entreprises exportant sur le marché intra-africain, le démantèlement des barrières non tarifaires et la facilitation des échanges réduiront les incertitudes, stimuleront le commerce et démultiplieront les gains. Une part importante des coûts du commerce supportés par les entreprises en Afrique est liée aux barrières non tarifaires (administratives notamment) et à l'application incohérente des règles et réglementations. La levée des barrières non tarifaires aux échanges intra-africains pourrait quintupler les gains de bien-être, de 0.65 % à 3.15 % du PIB. Des investissements dans des infrastructures transfrontalières, multimodales et complètes contribueront à stimuler le commerce et l'intégration régionaux. Les décideurs doivent privilégier les corridors régionaux dynamiques pour investir des ressources et attirer des investissements, à l'image du LAPSET (Kenya-Éthiopie), du corridor de développement de Maputo (Mozambique-Afrique du Sud) et du corridor de Walvis Bay (reliant cinq pays de la SADC).


### La mobilisation de nouvelles ressources est indispensable pour financer les politiques d'appui à la transformation productive

À elles seules, les dépenses publiques pourront difficilement soutenir les investissements productifs et l'accumulation de capital à moyen terme. Le nombre de pays à faible revenu en situation de surendettement ou fortement menacés de surendettement est passé de 7 en 2013 à 16 en 2018. La part de la dette libellée en devises accumulée par les gouvernements africains ressort à 43 %, contre 6.3 % dans les pays en développement d'Asie (graphique 8). La part des emprunts africains détenus par des banques privées et des porteurs d'obligations a elle aussi augmenté, tandis que les maturités relativement plus courtes et les taux d'intérêt supérieurs associés ne sont pas forcément adaptés au financement de projets de long terme.

Pour entretenir sa dynamique de croissance, l'Afrique doit mieux mobiliser l'épargne intérieure et les transferts des migrants. L'épargne privée s'élevait à 431.5 milliards USD en 2017, soit 19.7 % du PIB, contre 25.5 % en Asie. Mais les gouvernements doivent adopter des politiques d'incitation aux investissements dans des activités qui renforcent la productivité et créent des emplois (tableau 4).

Graphique 8. Recettes publiques, épargne et dette en Afrique et dans les pays en développement d'Asie



Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).  
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933974902>

À condition de poursuivre des politiques fiscales cohérentes avec la transformation productive, les gouvernements africains peuvent simultanément accroître les recettes



publiques et encourager l'essor du secteur privé. De telles politiques devront trouver le juste équilibre entre l'optimisation du recouvrement des impôts et des effets positifs pour l'environnement des affaires.

- D'une manière générale, les pays africains ont beaucoup compté sur les réformes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour accroître leur niveau de ponction fiscale. Pour les 21 pays couverts par l'ouvrage *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018* (OCDE/ATAF/CUA, 2018), la hausse des recettes tirées de la TVA a représenté en moyenne 32 % de l'augmentation totale des rentrées fiscales entre 2006 et 2016, cette proportion atteignant 93 % dans le cas du Maroc. Les réformes de la TVA nécessitent un régime fiscal capable de rembourser les trop-perçus dans les délais et d'empêcher la fraude – comme l'a constaté la Zambie.
- Face à l'urbanisation rapide de l'Afrique, les efforts doivent davantage porter sur la mobilisation de la valeur foncière. L'Afrique du Sud a commencé à pratiquer des évaluations de masse assistées par ordinateur pour affiner le calcul de la valeur des biens et des taxes foncières. L'amélioration de la gestion foncière peut avoir des bénéfices s'étendant au-delà du seul recouvrement. En Éthiopie et au Rwanda, la certification des droits de propriété agricole a renforcé la propension des agriculteurs à investir et, par conséquent, la productivité du secteur. En Éthiopie, la propension à investir dans des mesures de préservation du sol et de l'eau a augmenté de 20 à 30 points de pourcentage. Au Rwanda, les ménages enregistrés ont deux fois plus de probabilité (10 %) d'investir que ceux dont les terres ne sont pas déclarées.
- L'introduction de mesures incitant les entreprises et les particuliers à se déclarer auprès des autorités peut améliorer les registres publics et le respect de la loi. En Afrique du Sud, nombre des PME ayant fait appel aux Business Linkage Centres, mis en place dans le pays pour obtenir des contrats et travailler avec de grands groupes, ont débuté dans le secteur informel, avant de régulariser leur statut. Avec l'introduction des déclarations en ligne, le fisc sud-africain a réduit de 22.4 % les frais engagés pour assurer la conformité aux obligations fiscales.

Tableau 4. Apports financiers, recettes fiscales et épargne privée en Afrique (milliards USD courants), 2000-17

		Moyenne 2000-04	Moyenne 2005-09	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Apports extérieurs	Privés										
	Investissements directs étrangers	16.1	46.0	46.7	46.7	52.0	50.8	52.4	56.6	53.2	41.8
	Investissements de portefeuille	1.8	10.4	36.8	23.2	37.6	33.7	30.2	20.8	5.9	46.0
	Publics										
	Aide publique au développement	14.2	41.9	54.7	61.7	66.8	65.9	70.2	70.0	66.9	74.4
<b>Total des apports extérieurs</b>		<b>52.5</b>	<b>137.1</b>	<b>181.0</b>	<b>178.2</b>	<b>202.8</b>	<b>202.4</b>	<b>200.7</b>	<b>192.4</b>	<b>170.0</b>	<b>209.1</b>
<b>Recettes fiscales</b>		<b>118.6</b>	<b>266.9</b>	<b>330.3</b>	<b>403.2</b>	<b>417.7</b>	<b>414.5</b>	<b>408.8</b>	<b>339.5</b>	<b>309.5</b>	<b>328.7</b>
<b>Épargne privée</b>		<b>130.8</b>	<b>299.1</b>	<b>423.5</b>	<b>448.5</b>	<b>475.0</b>	<b>508.0</b>	<b>516.2</b>	<b>427.3</b>	<b>418.8</b>	<b>431.5</b>

### La transformation productive en Afrique australe

Depuis 2000, le PIB de l'Afrique australe enregistre une croissance annuelle moyenne de 3.4 %, soit un taux inférieur à celui des autres régions d'Afrique. Cette tendance est amenée à se poursuivre, avec des prévisions de croissance de 2.2 % par an pour la période 2019-21. Bien que l'Afrique australe semble avoir surmonté la crise financière mondiale et qu'une reprise se soit vraisemblablement amorcée, les deux principales économies de la région (l'Afrique du Sud, qui représentait 63 % du PIB de la région en parités de pouvoir d'achat en 2018, et l'Angola) stagnent depuis 2013. Il en résulte un recul de la part de l'Afrique australe dans le PIB du continent, passée de 21.7 % en 2000 à 18.9 % en 2017.

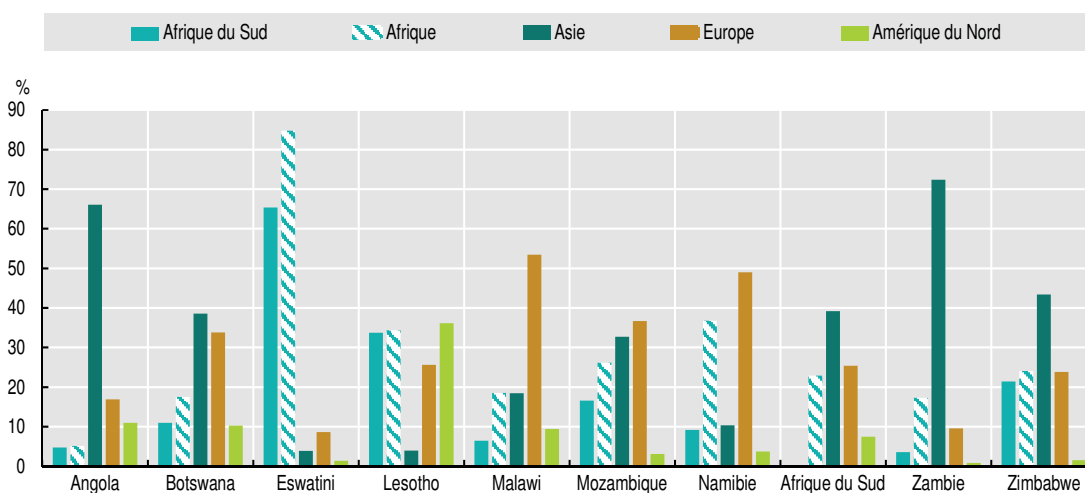
Les investissements de portefeuille restent les principales entrées de capitaux en Afrique australe depuis 2009. D'un montant de 21 milliards USD, ils représentaient 59 % des entrées totales dans la région en 2017, largement devant les 6.9 milliards USD d'aide publique au développement (19 %), les 3.8 milliards USD d'IDE (11 %) et les 3.7 milliards USD de transferts des migrants (10 %). Johannesburg attire d'importants investissements de portefeuille : sa Bourse est la plus importante d'Afrique et son secteur financier joue un rôle de plateforme pour les investissements panafricains.

La transformation de la structure économique de l'Afrique australe reste limitée. Depuis les années 1990, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB en Afrique australe est en recul, passant d'environ 20 % en 1990 à moins de 10 % en 2017. Cette tendance s'est traduite par une perte de compétitivité industrielle et internationale, les pays d'Afrique australe stagnent sur l'Indice de performance compétitive de l'industrie, avec un classement moyen de 103 sur 138 pays. Le poids de la région dans la production et le commerce mondiaux a diminué, sous l'effet de la croissance plus rapide de la production industrielle d'autres régions du monde. Les principaux obstacles tiennent aux lacunes infrastructurelles et au manque de compétences pour maintenir la compétitivité des secteurs traditionnels et développer les nouvelles industries.

La structure productive de la région se caractérise par sa dépendance à l'égard des ressources, la faiblesse de sa valeur ajoutée et la rareté de ses exportations à forte intensité de connaissances. La dépendance de l'Afrique australe à l'égard des ressources naturelles non transformées compromet ses capacités en termes de diversification industrielle et de complexité. Les pays de la région se trouvent confrontés à un défi : délaissier cette trajectoire de croissance tributaire des produits de base, au profit d'économies créatrices de valeur ajoutée, à forte intensité de connaissances et industrialisées.

En Afrique australe, le commerce intrarégional est limité, et les liens et la complémentarité régionale, insuffisants. L'Afrique du Sud est la principale destination de la majorité des exportations intrarégionales. Ce constat s'explique par la similitude des profils de production et d'exportation des autres pays de la région. L'Afrique australe supporte d'importants coûts de transport terrestre au titre du commerce régional, principalement en raison du manque de concurrence et des obstacles structurels. Les obstacles réglementaires et administratifs entraînent des coûts supplémentaires pour le commerce et le transport à l'échelle régionale. Aucun pays d'Afrique australe ne figure dans les 100 premiers pays du monde au regard de l'efficacité des services douaniers.

Graphique 9. Destinations des exportations en provenance d'Afrique australe, 2016



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données). StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975282>

Les politiques en faveur de la transformation productive doivent renforcer la productivité et la compétitivité en remédiant aux lacunes infrastructurales, en particulier dans le secteur de l'énergie. L'approvisionnement énergétique de la région est en effet insuffisant pour faire face à la croissance de la production industrielle et de la population. Bien que la production d'électricité ait augmenté, son niveau par habitant reste inchangé par rapport à 2007 du fait de la croissance démographique (FEM/BM/BAfD, 2017). En Afrique du Sud, Eskom, la compagnie nationale d'électricité, peine à faire face à l'augmentation de la demande d'énergie et se heurte à des difficultés pour rembourser sa dette, les cours du charbon ayant grimpé d'environ 50 % ces dix dernières années.

La région doit renforcer sa participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) pour favoriser la transformation de sa structure économique. La participation aux chaînes de valeur peut débiter à l'échelle régionale, puis s'internationaliser. L'Afrique australe peut renforcer les complémentarités entre ses pays en créant un mécanisme de financement des biens publics régionaux. Elle peut promouvoir les industries d'approvisionnement du secteur minier au service d'une modernisation industrielle et technologique. La majorité des pays d'Afrique australe sont des économies axées sur les minerais, mais ne parviennent pas à inscrire leur secteur minier au sein d'un réseau de services d'amont et d'aval. Ils peuvent s'inspirer de l'exemple de l'Afrique du Sud, qui a su développer un réseau d'industries autour de son secteur minier et domine le marché régional des biens d'équipement miniers.

L'Afrique australe doit déterminer comment moderniser ses chaînes de valeur régionales et où s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). La participation de la région aux CVM a considérablement augmenté au cours des dix dernières années et est supérieure à celle du reste du continent. L'Afrique australe reste néanmoins sous-représentée et asymétriquement intégrée dans les CVM. Hormis l'Afrique du Sud, les pays les plus impliqués sont des économies pauvres en ressources et peu peuplées, comme l'Eswatini et le Lesotho. Leur participation s'explique d'ailleurs largement par leur proximité avec le pôle régional que constitue l'Afrique du Sud.

Tableau 5. Opportunités et défis pour les chaînes de valeur en Afrique australe

Chaîne de valeur	Opportunités	Défis spécifiques à relever
Agroalimentaire (horticulture et sucre)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La valeur du commerce intrarégional dans le secteur agroalimentaire est supérieure à 2.5 milliards USD et représente environ 28 % des exportations de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La localisation de certaines activités de production ne se base pas nécessairement sur la configuration de chaîne d'approvisionnement la plus efficace au regard des marchés actuels (par exemple, Botswana, Namibie).</li> <li>Les conditions climatiques, la taille du marché et le sous-développement du secteur des intrants constituent autant d'obstacles pour le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho et la Namibie.</li> </ul>
Automobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'industrie automobile est forte en Afrique du Sud.</li> <li>La production d'intrants intermédiaires existe déjà dans la région (par exemple, batteries du Botswana, kits de sièges de voiture fabriqués au Lesotho).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité d'identifier des niches et de garantir un approvisionnement à des prix compétitifs.</li> <li>Faible taille du marché.</li> <li>Forte dépendance à l'égard de la demande mondiale.</li> </ul>
Viande	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bœuf est le pilier du secteur agricole au Botswana, en Namibie et (dans une moindre mesure) dans l'Eswatini, et représente une part significative du secteur agricole sud-africain.</li> <li>Le Botswana, l'Eswatini et la Namibie disposent tous d'abattoirs agréés pour les exportations à destination de l'Union européenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Différentes zones vétérinaires présentant différentes situations vétérinaires en Afrique du Sud, au Botswana, dans l'Eswatini et en Namibie, avec des exportations uniquement autorisées en provenance des zones indemnes de maladies.</li> <li>Barrières commerciales : monopole du Botswana sur les exportations et interdiction/restriction des exportations de bétail vivant, réglementations de l'Afrique du Sud sur les importations de bétail, interdiction des exportations de nourriture pour animaux en provenance de Zambie.</li> <li>Coûts de transport élevés.</li> <li>Faible utilisation des capacités dans les abattoirs.</li> </ul>

Tableau 5. **Opportunités et défis pour les chaînes de valeur en Afrique australe (cont.)**

Minerais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des pays d'Afrique australe sont des économies axées sur les minerais.</li> <li>• La valeur ajoutée des produits minéraux de la région peut créer des emplois et des compétences, et accroître les recettes d'exportation (par exemple, Diamond Trading Company Botswana).</li> <li>• Des liens peuvent être créés entre les leaders du marché mondial et le secteur privé local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de renforcer la coopération et la collaboration avec le secteur privé.</li> <li>• Nécessité d'exploiter la région comme marché pour les entreprises fournissant équipements et services à la chaîne de valeur minière.</li> <li>• Inefficacité des stratégies commerciales, asymétrie de l'information et limitation des capacités dans le secteur public comme privé.</li> </ul>
Textile et vêtement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque pays exerce des activités dans ce secteur, même si la majorité des opérations de la région se concentrent en Afrique du Sud et au Lesotho.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au tissu.</li> <li>• Manque de compétences sur le plan technique et de la gestion intermédiaire.</li> <li>• Accès aux financements à des taux compétitifs.</li> <li>• Coûts élevés et manque de vitesse/flexibilité des transports.</li> </ul>

Source : Compilation des auteurs et Banque mondiale (2016), *Factory Southern Africa? SACU in Global Value Chains*.

**L'Afrique australe doit accélérer la négociation et la mise en œuvre d'accords de libre-échange suffisamment ambitieux pour inclure les services.** Les services ont connu un essor considérable dans la région et jouent un rôle essentiel pour attirer les investisseurs privés et tirer la croissance dans le secteur manufacturier. À cette fin, le Fonds de développement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pourrait financer des projets intégrés de transport et d'infrastructure logistique à l'échelle régionale, notamment des corridors de transport pour relier les ports maritimes et intérieurs, en particulier pour les pays enclavés. La SADC pourrait en outre promouvoir le renforcement de l'intégration et de l'harmonisation des systèmes financiers et de paiement afin de faciliter le règlement des factures des transactions internationales.

**Les politiques en faveur de la transformation productive et de l'industrialisation doivent cibler trois domaines :**

1. **La région doit accroître la productivité et la compétitivité des entreprises en améliorant l'accès à l'énergie et aux financements, en renforçant les compétences et en encourageant les initiatives favorables aux PME.**
  - Sur le plan de l'énergie, le Fonds de la SADC pour les infrastructures pourrait prioriser les investissements dans les infrastructures, notamment électriques, en mettant l'accent sur la capacité de production et les interconnecteurs vers les pays non exploitants. En attendant que le Fonds devienne pleinement opérationnel, la Banque de développement de l'Afrique australe doit être soutenue dans son rôle d'institution financière initiale.
  - Concernant l'accès des PME aux financements, des enseignements peuvent être tirés du programme namibien d'accompagnement des PME en aval des prêts. Il a permis d'élargir l'accès des PME aux financements, tout en limitant les risques à l'aide de services d'aide au développement des entreprises. Les deux principales banques commerciales de Namibie, la Banque namibienne de développement et la Banque Windhoek, offrent aux PME un accès aux financements assorti de conditions avantageuses. Ces financements s'accompagnent d'un programme de mentorat et d'aide en aval des prêts afin d'améliorer les compétences de gestion des entrepreneurs et de réduire ainsi les risques de défaut de paiement (BAfD/OCDE/PNUD, 2017). La région pourrait en outre mettre en œuvre des programmes novateurs, sous la houlette du secteur privé, afin de lever les obstacles entravant l'accès aux financements. La Bourse de Johannesburg a ainsi lancé en 2003 la première plateforme dédiée aux PME. Depuis lors, plus de 120 entreprises sont cotées, dont un quart ont accédé au *Main Board*. Cette innovation a fait des émules dans d'autres bourses de la région.

2. **L'Afrique australe doit soutenir les initiatives visant à renforcer les complémentarités régionales en promouvant les biens publics régionaux et en harmonisant les procédures douanières et les systèmes de paiements.** Le corridor de développement de Maputo, reliant la région du Gauteng en Afrique du Sud au port en eaux profondes de Maputo au Mozambique, offre un exemple d'infrastructure intégrée promouvant le désenclavement des zones rurales. Il est en outre multimodal, alliant transport routier, ferroviaire et maritime. L'intégration financière s'opère via le Système électronique régional intégré de règlement de la SADC, qui utilise le rand sud-africain comme devise de règlement. À l'échelle globale de l'Afrique, l'utilisation du rand s'est accrue, passant de 6.3 % en 2013 à 7.2 % en 2017.
3. **La région doit créer les conditions d'une meilleure intégration dans les CVM en développant les chaînes de valeur régionales susceptibles de servir de levier à la participation de l'Afrique australe aux chaînes de valeur mondiales.** Pour ce faire, elle doit lever les contraintes liées à l'accès et aux capacités technologiques. L'Afrique australe a par exemple le potentiel d'étendre les industries de soutien en amont du secteur minier, notamment pour la fourniture d'équipements, de véhicules tout-terrain, de pompes et de valves. Le Plan d'action de la Stratégie d'industrialisation de la SADC priorise six pôles clés pour le développement des chaînes de valeur régionales : agroalimentaire ; minerais et enrichissement ; produits pharmaceutiques ; biens de consommation ; automobile ; et services modernes. Ce plan d'action identifie des projets spécifiques afin d'améliorer l'alignement et la mise en œuvre des stratégies existantes (par exemple, le Programme de valorisation et de modernisation industrielle, ou encore la Stratégie d'enrichissement des minerais), de renforcer les compétences techniques (par exemple, les Centres d'excellence de la SADC), et de développer le commerce des services. La Zambie offre à cet égard un autre exemple intéressant : elle s'est attachée à promouvoir les activités en amont et en aval du secteur minier, tout en formant la main-d'œuvre de ce secteur grâce à la mise en œuvre d'un vaste programme de formation technique et professionnelle. Enfin, l'Afrique australe doit faciliter les partenariats public-privé pour approfondir l'intégration régionale et renforcer les capacités technologiques grâce aux centres d'excellence.

### La transformation productive en Afrique centrale

L'Afrique centrale connaît une dynamique positive de croissance depuis les années 2000, malgré une forte instabilité. La croissance annuelle moyenne, qui s'établissait à 4.8 % sur la période 2000-18, devrait ralentir pour passer à 3.5 % pour la période 2019-21. En Afrique centrale, la croissance est plus volatile que sur le continent en général, et dépend fortement de la conjoncture économique mondiale. Elle a culminé à 11.4 % en 2004, avant de retomber à 3.7 % en 2006, soit un pourcentage près de trois fois moindre en deux ans. Cette forte instabilité s'observe durant le reste de la période 2007-18, malgré un cycle de croissance corrélé à celui de l'Afrique dans les phases d'essor et de récession (avec une croissance d'environ 6 % sur la période 2013-15, avant un recul à moins de 3 % en 2016-18). L'exposition aux chocs extérieurs se reflète dans la baisse des activités entre 2008 et 2009, durant la crise financière internationale, et en 2013, avec la chute des cours du pétrole. La principale économie en termes de parités de pouvoir d'achat est le Cameroun, qui représentait 31 % du PIB de la région en 2018, suivi de la République démocratique du Congo (RD Congo).

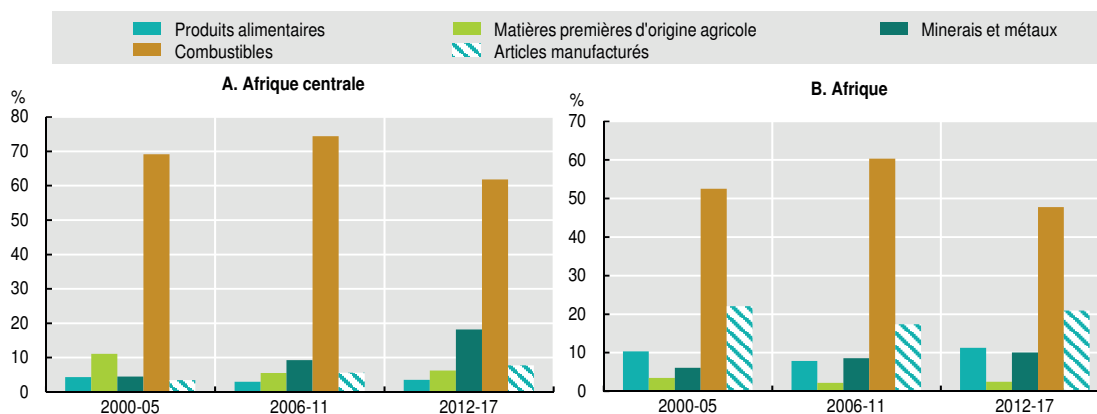
En 2010-17, la région a reçu 48.5 milliards USD d'IDE, soit le montant le plus faible d'Afrique et environ 12 % des entrées totales d'IDE sur le continent. En 2017, les IDE constituaient le premier apport de capitaux, suivis de l'aide publique au développement, d'un montant de 5.4 milliards USD (47 %). Les transferts des migrants et les investissements de portefeuille représentaient respectivement 3.2 % et 1.9 % des entrées totales de capitaux.

La région n'a connu aucune avancée majeure sur le plan du développement manufacturier ou agricole. Les ressources naturelles expliquent la dynamique positive du secteur industriel, en particulier sur la période 2000-12, avec une contribution au PIB estimée à 45 % en 2011. Depuis lors, cette part s'est stabilisée à environ 40 %, avec une majorité d'opérateurs étrangers. Fin 2016, le secteur manufacturier ne représentait plus de 10 % du PIB que dans quatre pays : la RD Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon, à environ 18 %, et le Cameroun, à 15 %. L'agriculture a contribué négativement à la croissance du PIB, et a affiché le taux de croissance le plus faible par rapport aux résultats de ce secteur dans d'autres régions. Néanmoins, à 16.1 %, la part de l'agriculture dans l'économie de l'Afrique centrale reste supérieure à la moyenne continentale, qui s'établit à 15.8 %. Le secteur tertiaire représentait 36 % à 37 % du PIB en 2000-13, puis 42.5 % en 2016 (par rapport à une moyenne continentale de 52 %), soit une part supérieure à celle du secteur industriel. Relevant principalement du commerce de détail, ces services restent toutefois à faible valeur ajoutée.

**Le contexte institutionnel et la qualité des infrastructures entravent la transformation productive de l'Afrique centrale.** De toutes les régions du continent, l'Afrique centrale est celle qui manque le plus d'infrastructures de base, en particulier en matière d'électricité et de transport, deux éléments considérés comme des obstacles majeurs par les entreprises. Les taux d'électrification vont de 83 % au Gabon à seulement 5.6 % au Tchad, mais la moyenne régionale avoisine celle du continent, à environ 30 %. Seul 1 habitant sur 100 possède un téléphone fixe, contre 3 sur 100 sur le continent. La création de pôles de compétences, de technologie et d'innovation nécessite des investissements publics et privés massifs dans la formation et la recherche et développement (R&D). Les universités interétatiques entre le Cameroun et la République du Congo (Congo), ainsi que l'Union africaine, institution panafricaine, sont à cet égard des exemples encourageants. Malgré son coût, la R&D doit constituer une priorité, compte tenu de sa contribution à l'établissement de chaînes de valeur régionales dans des secteurs susceptibles d'exploiter les matières premières produites par la région (tableau 6).

Le niveau de concentration des exportations des économies reste très élevé, cinq produits comptant pour plus de 75 % des exportations. Le pétrole représente près de la moitié de ces ventes à l'étranger (47.7 %), suivi du cuivre raffiné et des alliages de cuivre (16.4 %). La concentration des partenaires commerciaux de la région est également très forte. Les cinq principaux marchés (Chine, États-Unis, Espagne, France et Italie, par ordre décroissant) représentent plus de 60 % des exportations totales. La spécialisation productive, basée sur le pétrole, perd du terrain car elle crée des situations de rente non créatrices de valeur ajoutée ou d'emplois.

Graphique 10. Part des différents types de produits dans les exportations en provenance d'Afrique centrale et d'Afrique, 2000-17



Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la Cnuced (2019), UNCTADStat (base de données).  
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975358>

Le commerce intrarégional en Afrique centrale n'excède pas 3 % du total. Tous les pays de la région sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), zone de libre-échange créée en 1983. Outre les problèmes structurels communs à toutes les régions d'Afrique (par exemple, insuffisance des infrastructures, tarifs commerciaux élevés et faible diversification), la faiblesse du commerce régional peut s'expliquer par la forte dépendance à l'égard des matières premières et les niveaux faibles de complémentarité qui en découlent. Les matières premières n'étant pas transformées, leur intégration dans l'économie mondiale s'opère au niveau le plus faible de la chaîne de valeur (tableau 6).

Les avantages comparatifs révélés de la région se situent principalement dans des produits à faible valeur ajoutée. En moyenne, l'Afrique centrale exporte plus de matières premières que toute autre région du monde. Une analyse du niveau de sophistication de la structure productive confirme ce constat. De même, aucun pays de la région n'a la capacité de produire des biens à forte intensité de connaissances. Les valeurs sur l'Indice de complexité économique du Cameroun (-1.65), du Congo (-1.28) et du Gabon (-1.43) sont bien en deçà de la moyenne continentale (-1.02). La forte extraversion des économies et le faible niveau de complémentarité des produits exportés entravent le développement du commerce régional. La dynamique positive du secteur industriel est tirée par les industries minières, au détriment du manufacturier.

Tableau 6. Opportunités et défis pour les chaînes de valeur en Afrique centrale

Chaîne de valeur	Opportunités	Défis spécifiques à relever
Coton/textile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les principales marques de vêtement pourraient éventuellement se délocaliser, à la recherche d'une main-d'œuvre bon marché et de matières premières de meilleure qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'industrie textile au Tchad et la capacité d'égrenage de la région.</li> </ul>
Fruits (bananes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La région pourrait cibler trois produits finis : les boissons naturelles, les fruits séchés, et le recyclage des déchets en engrais organique et naturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les liens au sein des chaînes de valeur, la commercialisation collective et la pénétration dans les chaînes à forte valeur, et améliorer les techniques de transformation.</li> </ul>
Produits pétroliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pétrole offre des possibilités de production dans tout un éventail de secteurs (textile, conditionnement, matériaux de construction, bitumage des routes...).</li> <li>Plusieurs raffineries existent déjà : une chaîne de valeur plus complète pourrait s'étendre à d'autres régions et intégrer le Nigeria.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une formation de qualité à la pétrochimie.</li> </ul>
Transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les produits forestiers sont variés (ayous, <i>okoumé</i>, sapelli, etc.).</li> <li>Un large éventail d'activités sont possibles : construction, pâte à papier, mobilier, énergie, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités de transformation (sciage, écorçage et découpe pour le contreplaqué et le placage), secteur dominé par des opérateurs informels.</li> <li>Mieux valoriser le savoir-faire traditionnel.</li> <li>Garantir la durabilité de l'exploitation du bois afin d'éviter la déforestation et de développer des écosystèmes durables.</li> </ul>

La transformation de la structure économique de l'Afrique centrale nécessite la mise en place des fondements politiques adéquats :

1. **Créer des complémentarités et des économies d'échelle en intégrant les capacités de production et en s'appuyant sur les similitudes des profils d'exportation de la région.** Parmi les initiatives en cours, citons : une stratégie régionale en faveur de l'industrialisation, du développement du secteur privé et de la diversification économique ; des stratégies visant à promouvoir les chaînes de valeur du café et de l'huile de palme ; et d'autres initiatives au service de la sécurité alimentaire et du développement rural dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique centrale et de l'initiative de l'Afrique centrale en faveur du coton (BAfD, 2019). Il convient toutefois de veiller à la bonne mise en œuvre de ces efforts, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leurs résultats.

2. **Accroître l'accès à l'énergie dans une région dotée d'un immense potentiel.** L'énergie hydraulique constitue le principal atout de la région, mais de grands projets tels que l'extension du barrage d'Inga 3 ne se sont pas encore concrétisés. La région jouit en outre d'un fort potentiel éolien et solaire. Elle pourrait s'inspirer du renforcement de la centrale solaire Noor au Maroc. L'instabilité politique et le manque de transparence freinent toutefois les investissements et les prêts dans le secteur de l'énergie, les garanties des investissements de capitaux à long terme n'étant pas toujours remplies. À l'échelle régionale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) a récemment lancé sa Politique énergétique à l'horizon 2035, afin de garantir des infrastructures énergétiques fiables et efficaces au service de l'intégration physique de la région (BAfD, 2019). Le Pool énergétique de l'Afrique centrale vise à créer un marché régional de l'énergie par le biais de connexions physiques (par exemple, lignes de transmission) et de l'harmonisation des réglementations. Parmi les réalisations enregistrées à ce jour, citons le Code du marché de l'électricité de l'Afrique centrale et un fonds de développement dédié au secteur régional de l'électricité.
3. **Renforcer le capital humain et adapter la formation au marché du travail.** L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail se traduit par une forte disparité des taux de chômage en fonction du niveau de formation. Une plateforme pourrait permettre aux opérateurs privés de faire part de leurs besoins de formation, qui seraient alors pris en compte dans l'élaboration des programmes. Ce dispositif pourrait être mis en place sous l'égide d'un cadre concerté avec l'Union africaine au travers de sa Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique à l'horizon 2024, ou de la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFPT) pour promouvoir l'emploi des jeunes. À un niveau plus fondamental, une politique éducative ambitieuse pour l'Afrique centrale pourrait prévoir la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, ainsi que des dispositions spécifiques en faveur de l'accès des filles à l'éducation. En RD Congo, la Stratégie sectorielle 2016-25 de l'éducation et de la formation prévoit par exemple désormais huit années de scolarité obligatoire. Le renforcement du capital humain passe aussi par la libre circulation des personnes. En mars 2019, les six pays membres de la Cemac ont adopté une politique commune d'émigration, d'immigration et de protection des frontières, visant notamment à accélérer la suppression des visas pour tous les ressortissants circulant dans l'espace communautaire.
4. **Développer les normes régionales.** Les pays d'Afrique centrale se heurtent à des difficultés pour harmoniser leurs normes régionales, en raison du manque d'institutions à l'échelle de la région. Seuls trois pays disposent d'un organisme national opérationnel de normalisation : le Cameroun, la RD Congo et le Gabon ; le Congo et la République centrafricaine sont quant à eux en train de se doter d'un organisme de ce type (ONUDI, 2014). Les institutions locales de standardisation sont trop nombreuses dans la région. Face aux coûts élevés et à la longueur des procédures, les PME se trouvent en difficulté pour satisfaire les normes de qualité. La simplification des exigences et de la réglementation en matière de certification, notamment dans les domaines des normes sanitaires, phytosanitaires et techniques, pourrait favoriser le commerce intrarégional et renforcer la qualité des exportations.
5. **Créer des infrastructures physiques et numériques.**
  - Des investissements massifs dans les infrastructures de transport stimuleraient l'activité du secteur privé. La région peut tirer parti d'initiatives continentales



comme le Programme de développement des infrastructures en Afrique. Le projet du Pont route-rail Kinshasa-Brazzaville pourrait par exemple réduire les goulets d'étranglement logistiques sur le fleuve Congo, et potentiellement permettre le transit de 3 millions de passagers et 2 millions de tonnes de fret par an d'ici à 2025. Les corridors commerciaux de la région n'en sont qu'à leurs prémices, mais la CEEAC œuvre au développement de corridors multimodaux pour renforcer la connectivité des transports (BAfD, 2019). Parmi eux, le Corridor central, qui a réduit les coûts de liaison entre l'Afrique centrale et l'océan Indien en reliant la RD Congo au port de Dar es Salaam par route, chemin de fer et voies navigables intérieures à travers le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda (CCTTFA, 2019).

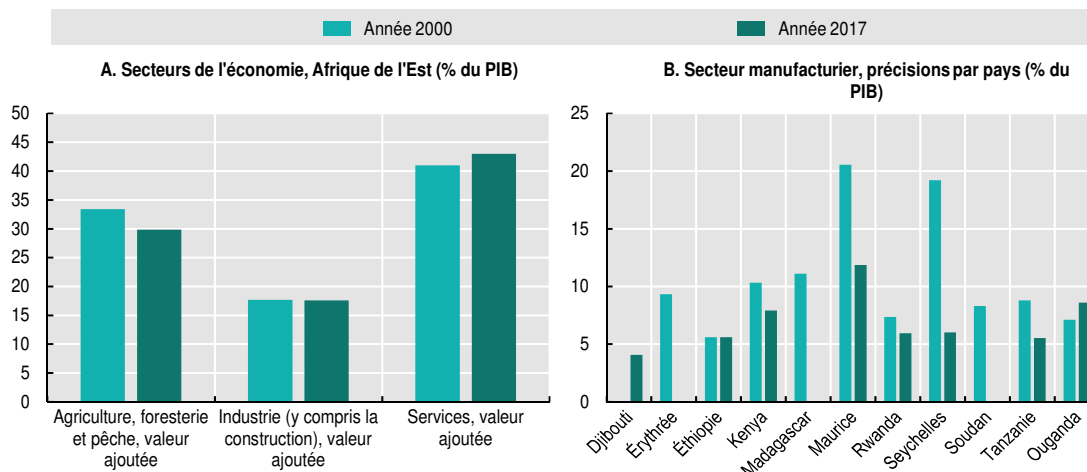
- L'avancée des projets de la CEEAC en faveur de l'harmonisation des réglementations et du développement d'un réseau régional de fibre optique permettrait de combler le fossé numérique avec le reste de l'Afrique. En Afrique centrale, le taux d'utilisation d'Internet reste faible, tout comme l'accès au réseau haut débit. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est quant à lui plus élevé, s'établissant à 76 % contre près de 96 % à l'échelle du continent. Le développement des technologies de téléphonie mobile peut offrir les résultats les plus immédiats en termes d'inclusion numérique et de fourniture de services basés sur plateformes mobiles. Parmi les initiatives régionales clés à développer, il conviendrait notamment : de promulguer des lois types en matière de télécommunications, de TIC et de cybersécurité, ainsi qu'un cadre réglementaire pour les interconnexions transfrontalières ; d'attirer les investissements étrangers dans les infrastructures et la sécurité des TIC (dans la droite ligne de la Déclaration de Brazzaville) ; et de créer des points régionaux d'échange Internet (BAfD, 2019).

### La transformation productive en Afrique de l'Est

La croissance du PIB en Afrique de l'Est s'est maintenue à 5.2 % sur la période 2000-18 et devrait se poursuivre à un taux similaire (4.9 %) jusqu'en 2021. Cette croissance est la deuxième la plus forte, mais aussi la plus stable, des cinq régions d'Afrique, dépassant la moyenne continentale de plus d'un demi-point de pourcentage. Sa plus grande stabilité s'explique dans une large mesure par la dépendance relativement faible de la région à l'égard des produits de base, l'essor rapide des exportations, l'augmentation de la demande locale et l'ampleur des investissements publics. Pour autant, cette croissance reste inégale entre les pays. Son récent ralentissement (à environ 5 %) est imputable à la sécheresse qui a entraîné une diminution de la production agricole en 2016 au Kenya, en Ouganda et au Rwanda, et à l'instabilité politique en Somalie et au Soudan du Sud. L'Éthiopie est l'économie la plus importante, représentant 22 % du PIB régional en parités de pouvoir d'achat en 2018.

Au cours des 20 dernières années, la contribution des différents secteurs au PIB a évolué. Les services sont ainsi devenus le secteur le plus important de l'économie régionale, contribuant au PIB à hauteur de 43 % en 2017. L'agriculture représente quant à elle 30 % du PIB, soit à peu près la même part qu'au début du siècle. Enfin, malgré sa croissance en termes absolus, le secteur manufacturier a vu sa part de la valeur ajoutée totale reculer de 4 points de pourcentage depuis 2000, pour désormais s'établir à 7 % du PIB (graphique 11).

Graphique 11. Parts sectorielles dans le produit intérieur brut de l'Afrique de l'Est



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975567>

Les gouvernements ont introduit des réformes pour promouvoir l'intégration et faciliter le commerce. Toutefois, l'environnement global des affaires doit encore s'améliorer. L'adhésion des pays individuels à plusieurs communautés économiques régionales empêche une intégration plus poussée. Maurice et le Rwanda constituent néanmoins deux exceptions notables sur le plan de l'environnement des affaires, se classant respectivement au 20<sup>e</sup> et au 29<sup>e</sup> rang mondial sur l'Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale. À l'inverse, l'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud figurent parmi les dix pays les moins performants de ce classement. Ces difficultés continueront de limiter le développement du commerce intrarégional et l'émergence de chaînes de valeur à l'échelle de la région.

Au cours des 20 dernières années, la part des exportations dans le PIB a reculé, passant de 19 % à 14 %, malgré la croissance des services, qui représentent désormais plus de 50 % des exportations totales. Les principaux secteurs d'exportation de services de la région incluent le tourisme, les transports, les TIC et la finance. Les parts des exportations agricoles et minières ont augmenté au fil du temps, s'établissant à respectivement 26 % et 6 % en 2017. Parallèlement, les exportations de produits manufacturés sont passées de 20 % il y a dix ans à 12 % en 2017, et ce malgré les efforts consentis par les pays d'Afrique de l'Est pour renforcer leur base industrielle. Les économies émergentes (la Chine, l'Inde et des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est) sont devenues des partenaires commerciaux plus importants. En 2017, ces pays représentaient ainsi 33,6 % du total des échanges commerciaux avec certaines des principales économies d'Afrique de l'Est (région de la CAE, Éthiopie et Maurice), une part en hausse par rapport aux 12,8 % de 2001. À titre de comparaison, la part de l'Union européenne a quant à elle reculé, passant de 32,9 % en 2001 à 16,3 % en 2017.

Les pays présentent un avantage comparatif révélé (ACR) dans des secteurs et produits similaires, ce qui limite le rôle que peut jouer le commerce intrarégional dans la diversification des exportations. La similitude des ACR et des intrants productifs, comme pour la fabrication à base de verre et de métal, ainsi que la transformation des pierres, empêche les pays d'avancer vers des niveaux plus élevés de complexité économique. Les pays de la région ne produisent pas de produits complexes et, à l'exception de l'Ouganda, ne progressent pas sur la voie d'une plus grande complexité. La comparaison de quelques pays d'Afrique de l'Est avec d'autres économies émergentes – Botswana, Brésil, Chili,

Chine, Corée, Égypte et Viet Nam – met au jour des résultats mitigés. Dans l'ensemble, les pays d'Afrique de l'Est accusent un certain retard sur le plan de la complexité par rapport à la plupart des autres pays. Malgré la solide croissance économique de la région, son degré de complexité ne parvient pas à rattraper celui d'autres pays émergents.

**La région obtient de mauvais résultats sur les indicateurs de compétitivité mondiale, se situant dans le bas du classement des indices mondiaux de compétitivité, de capital humain et d'innovation.** Maurice est le seul pays de la région à se situer au-dessus de la moyenne mondiale, avec un score de 63.7 % en 2018. Ses progrès reposent sur le renforcement de son ouverture, sa politique fiscale favorable aux entreprises, et l'amélioration de sa gouvernance et de ses services institutionnels. La plupart des pays d'Afrique de l'Est obtiennent également de mauvais scores au regard des indicateurs de corruption, voire régressent pour certains dans ce domaine (c'est notamment le cas de l'Érythrée, de Madagascar, de l'Ouganda, de la Somalie et du Soudan). Un enfant né en 2018 n'atteindra que 43 % du niveau de productivité dont il jouirait s'il bénéficiait d'une situation optimale sur le plan de l'éducation et de la santé. Ce score est certes supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui s'établit à 39 %, mais inférieur à la moyenne mondiale de 57 %. Sur le plan de l'innovation, les pays d'Afrique de l'Est n'obtiennent des résultats que légèrement supérieurs à la moyenne continentale. En moyenne, les dépenses de la région au titre de la R&D représentaient 0.27 % du PIB par an sur la période 2000-16, soit un niveau encore largement inférieur à la cible de 1 % de l'Agenda 2063.

**Les pays d'Afrique de l'Est doivent poursuivre la mise en œuvre de réformes visant à renforcer la compétitivité du secteur privé et à soutenir la croissance de ce dernier.** À l'échelle nationale, il est nécessaire de poursuivre les réformes et le soutien aux entreprises, en s'inspirant des différentes bonnes pratiques de pays de la région tels que Maurice ou le Rwanda. À l'échelle régionale, les gouvernements doivent cibler les projets permettant la réalisation de plus grandes économies d'échelle et l'amélioration de la compétitivité régionale. À titre d'exemple, la dimension régionale doit, entre autres, viser le renforcement de l'intégration afin de réduire les coûts et les délais de transport des marchandises dans la région, comme avec le Territoire douanier unique de la Communauté d'Afrique de l'Est. Les pays peuvent renforcer leur coopération pour améliorer la complémentarité et la cohérence des politiques nationales et régionales. La mise en œuvre du Territoire douanier unique de la CAE a permis de réduire considérablement les délais et coûts de transit des marchandises entrant dans la CAE en provenance de Mombasa, d'environ 50 % et 30 %, respectivement. Enfin, la croissance future reposant sur les secteurs à forte productivité, notamment le secteur manufacturier, sera complétée par les industries « sans cheminées », telles que les TIC et les services commerciaux, l'agroalimentaire et l'horticulture (tableau 7).

**Pour renforcer la compétitivité, tant à l'échelle nationale que régionale, il convient :**

**1. D'améliorer l'environnement des affaires et d'offrir un soutien ciblé aux entreprises.**

Un certain nombre de pays de la région accusent un retard conséquent au regard de l'Indice mondial de la facilité de faire des affaires, tandis que d'autres comptent parmi les plus performants du monde à cet égard. L'amélioration de l'environnement des affaires est un processus évolutif, et les gouvernements doivent toujours être à l'affût des approches novatrices pour rester à la pointe des réformes. Un moteur puissant de renforcement des capacités consiste à promouvoir les interactions entre entreprises au sein des chaînes d'approvisionnement. Les grandes entreprises appliquent en général des normes internationales rigoureuses en matière d'approvisionnement et exposent ainsi les producteurs locaux au respect de normes d'exportation. Depuis

sa création en 2013, la Zone économique spéciale de Kigali (KSEZ) a contribué au développement économique du Rwanda. En comparaison d'autres entreprises similaires, celles qui ont intégré la KSEZ ont vu leurs ventes, leur valeur ajoutée et le nombre de leurs employés permanents augmenter de respectivement 206 %, 201 % et 18 %. Le développement des infrastructures joue également un rôle clé dans l'amélioration de l'activité économique de la région. Dans la CAE, une augmentation de 10 % des investissements dans les infrastructures routières pourrait ainsi entraîner une hausse des exportations de produits manufacturés de près de 37 %.

2. **D'augmenter les investissements dans le capital humain, et de promouvoir la R&D et l'adoption des nouvelles technologies.** La transformation productive requiert des pays qu'ils s'efforcent d'intégrer, de faciliter et d'imposer l'utilisation des technologies afin de permettre une transformation productive du capital humain et de la gouvernance, et de renforcer la productivité des différents secteurs. Face au rôle de plus en plus prégnant de la technologie dans la vie économique, un nombre croissant d'emplois (même parmi les moins qualifiés) requièrent des compétences cognitives plus élevées. Les secteurs public et privé des pays doivent donc œuvrer individuellement et collectivement à l'offre des conditions sanitaires et éducatives nécessaires à la formation d'un vivier de travailleurs en bonne santé, qualifié et diversifié. En outre, les accords de reconnaissance mutuelle (ARM) couvrant les qualifications académiques et les services professionnels permettent de renforcer la mobilité du capital humain. La CAE dispose par exemple d'ARM reconnaissant la validité des titres académiques dans toute la région et permettant à ses ressortissants d'exercer des professions réglementées dans d'autres pays.
3. **De mettre l'accent sur la coopération régionale comme moyen de générer des gains d'efficacité et de compétitivité.** La coopération régionale en Afrique de l'Est offre la possibilité de générer des gains d'efficacité au niveau national, mais aussi d'améliorer sensiblement la compétitivité. Le renforcement de la compétitivité régionale à l'aide de projets ciblés permet aux pays de coopérer sur des mesures pratiques sans devoir pour autant approfondir l'intégration. Parmi les exemples concrets, citons :
  - La libre circulation des personnes au sein de la CAE : tous les pays, sauf un, disposent d'un régime de déplacement sans obligation de visa pour tous les ressortissants de la zone. Cette libre circulation a permis une augmentation des déplacements en provenance d'Afrique vers le Rwanda de 22 %, et une hausse de son commerce bilatéral avec l'Ouganda et le Kenya de 50 %.
  - L'introduction d'un visa touristique unique Afrique de l'Est : ce dispositif élargit les possibilités pour les touristes de visiter différents pays de la région.
  - Le Territoire douanier unique de la CAE et l'introduction de postes-frontières à guichet unique : depuis novembre 2008, la CAE a formé et rendu pleinement opérationnels les agents de 13 postes-frontières de ce type, réduisant ainsi les délais et coûts de transit.
  - La réglementation des frais pour les appels mobiles transfrontaliers et les transactions financières mobiles.
  - La simplification des régimes commerciaux du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Common Market for Eastern and Southern Africa [COMESA]) et de la CAE pour les petits commerçants.
  - La Bourse des produits de base de l'Afrique de l'Est : cette bourse peut favoriser l'intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur agricoles.

Tableau 7. Opportunités et défis pour les chaînes de valeur en Afrique de l'Est

Chaîne de valeur	Opportunités	Défis spécifiques à relever
Agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de valeur ajoutée au moyen d'instruments de propriété intellectuelle tels que les marques déposées et les indications géographiques (par exemple, initiative de marque déposée et d'accord de distribution pour le café éthiopien).</li> <li>• Position de l'Afrique de l'Est comme producteur de qualité de fleurs et d'autres produits (par exemple, thé, café).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir la traçabilité et la qualité tout au long de la chaîne de valeur.</li> <li>• Veiller à ce que les exploitants agricoles bénéficient de la hausse des prix à l'exportation.</li> <li>• Apporter un soutien financier aux investisseurs, le retour sur investissement pouvant prendre du temps.</li> </ul>
Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à profit l'intercotation des bourses et les bourses régionales de produits de base déjà en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir un meilleur accès des PME et des ménages, notamment des femmes, aux financements.</li> <li>• Coûts élevés, contraintes administratives et manque d'harmonisation entre les pays.</li> </ul>
TIC / économie numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon niveau d'infrastructure en matière de TIC et de pénétration de la téléphonie mobile.</li> <li>• Potentiel d'intégration avec les plateformes de paiement électronique/mobile, déjà largement utilisées.</li> <li>• Existence dans la région d'écosystèmes favorables pour les start-ups du secteur des TIC (par exemple, au Kenya, en Ouganda et au Rwanda).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le commerce électronique, effets négatifs de l'inefficacité logistique et infrastructurelle sur l'expédition des marchandises dans la région.</li> <li>• Besoin de nouvelles législations et réglementations, par exemple en matière de cybersécurité, de paiements en ligne, de serveurs et de confidentialité.</li> </ul>
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des recettes d'exportation (les recettes du tourisme représentaient près de 50 % des recettes totales des exportations de services de l'Ouganda en 2016, et le tourisme est désormais le premier secteur d'exportation du Rwanda).</li> <li>• Expansion du transport aérien (Ethiopian Airlines, Kenya Airways et RwandAir).</li> <li>• Réduction des barrières administratives à l'entrée pour les touristes (délivrance de visas à l'arrivée, visa touristique unique Afrique de l'Est).</li> <li>• Promotion du tourisme vert et préservation des sites écologiques, valorisation des coutumes traditionnelles, de la faune et de la flore sauvages, et du patrimoine national.</li> <li>• Création d'emplois pour les travailleurs peu qualifiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts administratifs, manque d'infrastructures dans les zones isolées.</li> <li>• Formation et sensibilisation nécessaires pour promouvoir l'Afrique de l'Est comme destination touristique (circuits régionaux).</li> <li>• Problèmes de sécurité dans certains pays.</li> </ul>

## La transformation productive en Afrique du Nord

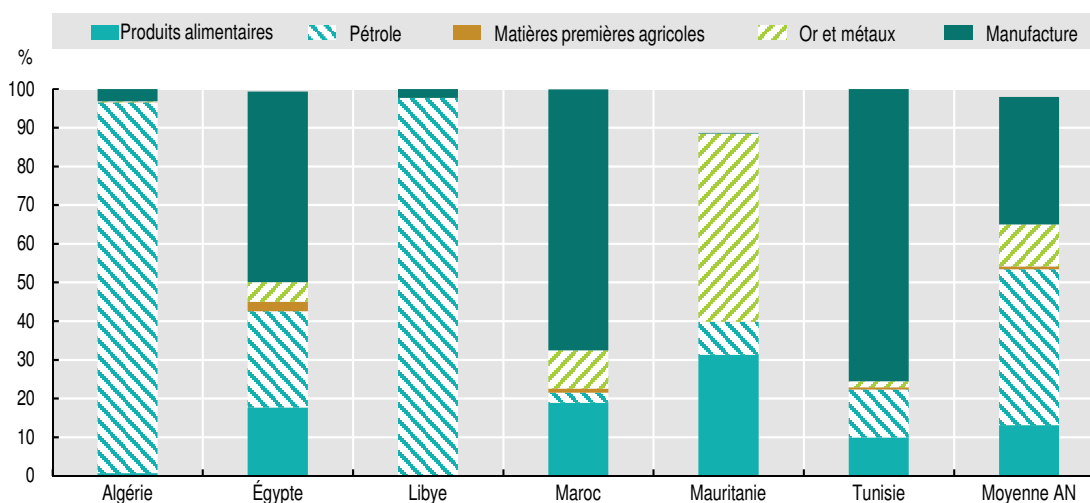
À 4.3 % pour la période 2000-18, la croissance de l'Afrique du Nord devrait s'accélérer pour atteindre 4.4 % par an sur la période 2019-21. La région n'est pas encore parvenue à maintenir une croissance solide et stable en raison d'un certain nombre d'obstacles : instabilité des cours du pétrole, faiblesse des précipitations, tensions politiques et attaques terroristes (Égypte, Libye et Tunisie). L'accumulation de capitaux et l'augmentation des dépenses publiques ont tiré la croissance depuis le milieu des années 2000, tout comme la demande intérieure. La principale économie de la région est l'Égypte, qui représentait 52 % du PIB régional en parités de pouvoir d'achat en 2018.


Les ressources extérieures (envois de fonds et IDE) ont augmenté, malgré un léger recul sur la période 2015-17. La vaste diaspora originaire de la région réalise d'importants transferts, qui représentent parfois plus de 5 % du PIB, avec un pic de 8.4 % en Tunisie entre 2015 et 2017, contre 0.5 % en Algérie. À l'exception du Maroc, le stock d'IDE se concentre principalement dans les mêmes secteurs. En Algérie, en Égypte et en Tunisie, cinq secteurs représentent plus de 90 % des IDE, celui de l'industrie étant le plus attractif. En Égypte, le secteur pétrolier reçoit la majorité des IDE, en raison de la zone économique créée par la Chine. Dans l'ensemble, les secteurs de la construction, des télécommunications et du tourisme sont tous aussi attractifs pour les IDE. Il n'en va pas de même pour le secteur agricole, compte tenu du risque climatique.

Les pays d'Afrique du Nord se caractérisent par la faible diversification de leurs exportations, leur dépendance à l'égard des ressources minérales et leur manque de spécialisation. Le pétrole, ses dérivés et les produits à faible valeur ajoutée dominent les ventes à l'étranger (graphique 12). L'Algérie et la Libye occupent par exemple

respectivement la 18<sup>e</sup> et la 21<sup>e</sup> place du classement mondial de la production pétrolière, et 95 % de leurs exportations sont dérivées de ce produit. Leurs économies sont peu diversifiées et vulnérables aux chocs extérieurs. À l'exception du Maroc, les autres pays d'Afrique du Nord exportent aussi du pétrole, mais dans une moindre mesure. L'industrie manufacturière constitue le secteur de spécialisation dans les pays non exportateurs de pétrole : sur la période 2010-17, les produits manufacturés représentaient ainsi 75.5 % des exportations en Tunisie, 67.5 % au Maroc et 49.3 % en Égypte.

Graphique 12. Part moyenne des exportations de marchandises dans les pays d'Afrique du Nord (par type de produit), 2010-17



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données). StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975757>

Les pays de la région ne tirent pas pleinement profit du commerce international. Seuls 26.2 % des exportations en provenance d'Afrique du Nord sont destinées à des pays à faible revenu, dont 3.9 % à l'Afrique subsaharienne. La faiblesse de l'intégration régionale s'explique par les stratégies favorisant l'intégration Nord-Sud, au détriment de celle Sud-Sud. La part des importations chinoises a néanmoins enregistré une hausse régulière entre 2010 et 2015 (14.7 %), avant de reculer entre 2016 et 2017. Le commerce intrarégional ne représentait que 4.7 % du total des échanges commerciaux entre 2010 et 2017, soit une part inférieure à celle observée dans d'autres régions du continent. Ce constat peut s'expliquer par la complémentarité limitée des structures d'exportation des différents pays de la région.

L'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont diversifié leurs exportations. L'Égypte présente la plus forte diversification, avec 242 produits d'exportation représentant environ 90 % des ventes à l'étranger. Les possibilités de diversification des exportations sont limitées en Algérie, en Libye et en Mauritanie, en raison de leur dépendance à l'égard des produits de base. En outre, hormis au Maroc et en Tunisie, on trouve peu de produits à forte valeur ajoutée dans les exportations présentant un avantage comparatif latent dans la région.

Pour mener à bien sa transformation productive, la région doit prendre des mesures dans les domaines suivants :

1. La transformation productive passe non seulement par la diversification des produits, mais aussi par l'amélioration de la qualité.
  - À l'heure actuelle, la part des produits de haute technologie reste minime dans la région, hormis au Maroc et en Tunisie, où les exportations de haute technologie représentaient respectivement 5.6 % et 5.4 % des exportations totales sur la

période 2010-16. Pour réussir la transformation de leur structure économique, les pays doivent adopter les technologies nécessaires au développement de produits sophistiqués.

- L'amélioration de la qualité peut s'opérer rapidement grâce au développement de pôles d'activité, comme en Égypte, au Maroc et en Tunisie. La Zone économique de Suez a par exemple permis à l'Égypte de progresser sur la chaîne de valeur du secteur pétrolier (forages et composants). Des zones similaires ont été mises en place en Mauritanie (secteur minier), au Maroc et en Tunisie (secteur manufacturier), ainsi qu'en Algérie et en Libye (secteur pétrolier). À l'inverse, en Mauritanie, le secteur de la pêche reste sous-développé, exposé à la concurrence étrangère et dépendant d'embarcations artisanales et d'exportations de poisson non transformé (environ 20-40 % des exportations totales, contre moins de 10 % pour les captures transformées).
- 2. Les politiques publiques peuvent renforcer le capital humain en soutenant la R&D et en favorisant l'innovation grâce aux financements et aux transferts de technologie.**
- En Tunisie, le pôle agroalimentaire Bizerte offre par exemple un réseau de partenaires « Agro'tech » et 150 hectares de zone industrielle. Pour renforcer la compétitivité du secteur agricole, il est par ailleurs nécessaire d'intégrer les TIC dans le processus décisionnel, la gestion de l'irrigation, le contrôle des engrais et la prévention des maladies. Une autre innovation couronnée de succès est le programme de codage « Tunicode », de l'entreprise tunisienne GS1, qui attribue des codes-barres aux produits locaux conformément aux standards de GS1. Au Maroc, le projet Oum-Er-Rbia fournit des services d'irrigation et améliore l'accès des agriculteurs aux technologies, aux financements et aux marchés agricoles.
  - Ces initiatives peuvent s'accompagner de systèmes d'information et d'orientation professionnelle afin de mieux anticiper les besoins de compétences du marché du travail, ainsi que du renforcement des liens entre les associations d'entreprises et l'État. Dans le secteur automobile marocain, les associations d'entreprises établissent par exemple des comités de travail afin de recommander des politiques spécifiques au gouvernement (création de laboratoires d'essai, subventions de recherche et incitations financières à l'intention des entrepreneurs). Il en résulte une main-d'œuvre mieux formée et plus qualifiée. Au Maroc, l'OCP (Office chérifien du phosphate) intègre les entreprises locales dans ses activités en amont et développe les compétences des travailleurs en offrant des contrats aux PME locales dans la construction, la sous-traitance et l'ingénierie industrielle.
- 3. Pour favoriser le commerce entre l'Afrique du Nord et les autres régions du continent, il est nécessaire d'harmoniser les normes et d'améliorer les infrastructures.** Les gouvernements doivent lever les obstacles à la libre circulation des marchandises et des services (en particulier les barrières non tarifaires). L'introduction d'accords de reconnaissance mutuelle – comme c'est déjà le cas dans des zones comme la COMESA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la SADC – pourrait contribuer à accélérer l'harmonisation des normes techniques et sanitaires. Sur le plan des infrastructures, d'importants projets routiers transafricains sont en cours, tels que l'autoroute reliant le Caire à Dakar ou celle Alger-Lagos. Par ailleurs, de nouvelles lignes maritimes sont à l'étude, comme celle de Wazzan II au Maroc et une autre en Tunisie, reliant la région à l'Afrique de l'Ouest. En Égypte, le port d'Alexandrie voit transiter chaque année une part importante du commerce extérieur (60 %). En 2015, la Stratégie « Great Alexandria Port 2035 » a été lancée pour étendre la zone portuaire et moderniser les infrastructures, notamment avec la création de nouveaux terminaux de fret, de centres logistiques et d'une zone économique spéciale.

4. Enfin, il est capital d'améliorer la sécurité et l'environnement des affaires. Le Printemps arabe a eu un impact négatif sur le climat des affaires. Les entreprises de tous les pays sont confrontées à des problèmes affectant leur compétitivité, notamment le transfert de propriété, le financement, la corruption et les défauts de paiement. Bien que le Maroc et la Tunisie s'améliorent à cet égard, d'importants progrès restent à réaliser dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la législation sur l'insolvabilité, en particulier en Algérie, en Libye et en Mauritanie. Pour ce faire, il convient d'améliorer la réglementation du marché du travail, la protection de la propriété intellectuelle et l'accès à l'information, de simplifier les procédures administratives et d'empêcher les monopoles.
5. De même, les gouvernements doivent s'engager à garantir la cohérence des réglementations et des documents officiels. La stabilité fiscale doit primer sur les exemptions temporaires accordées à certains investisseurs. Outre les codes d'investissement attractifs, il convient d'encourager les incitations fiscales en faveur des partenariats public-privé (PPP). Les codes gouvernementaux et les législations en place sur l'investissement, en particulier en Égypte, au Maroc et en Tunisie, sont favorables aux investisseurs étrangers, mais nécessitent des améliorations supplémentaires afin de permettre à ces pays d'intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales. Le modèle PPP adopté pour la construction de la centrale solaire Noor à Ouarzazate, au Maroc, peut servir d'exemple quant à la manière d'attirer des partenaires étrangers.

Tableau 8. Opportunités et défis pour les chaînes de valeur en Afrique du Nord

Chaîne de valeur	Opportunités	Défis spécifiques à relever
Aéronautique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proximité géographique des leaders du secteur et existence de plateformes d'assemblage industriel sur site (Midparc et Nouacer au Maroc, Aéroport M'Ghira en Tunisie).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de développer les compétences de conception de prototypes, de modélisation et de production.</li> <li>Besoin d'infrastructures logistiques adéquates, requises pour les IDE dans les activités à forte valeur ajoutée.</li> </ul>
Agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de pôles de transformation industrielle, d'une production diversifiée et d'une demande croissante de qualité de la part des marchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de développer un certain nombre de techniques de distribution (marketing, branding, certification).</li> </ul>
Automobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liens avec les activités d'assemblage pour attirer plus d'investisseurs et améliorer la productivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faiblesse de la position concurrentielle du secteur, l'intégration dans les CVM se fondant sur les coûts peu élevés et les technologies moyennes d'assemblage.</li> </ul>
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des ressources naturelles (pétrole, gaz et minerais).</li> <li>Production de pétrole (brut et raffiné) et de gaz naturel pour l'approvisionnement des usines de transformation (par exemple, plastiques et composites, fibres synthétiques et tissus pour l'industrie textile).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité d'établir/de renforcer les capacités des unités de raffinage à la fois dans les pays exportateurs (Algérie, Égypte et Soudan) et dans ceux importateurs nets de pétrole (Maroc et Tunisie).</li> </ul>
Textile / vêtements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proximité géographique de l'Union européenne et accord de libre-échange avec les États-Unis.</li> <li>Savoir-faire accumulé.</li> <li>Disponibilité des matières premières dans la plus grande partie de la région (laine, coton, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de cibler les niches spécifiques pour progresser sur cette chaîne de valeur (design, branding, marketing, etc.).</li> </ul>

### La transformation productive de l'Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest se caractérise par une forte croissance économique, malgré sa vulnérabilité aux chocs extérieurs et aux fluctuations économiques du Nigeria. Sur la période 2000-18, la croissance du PIB s'établissait en moyenne à 5.9 %, avec des taux de croissance plus élevés jusqu'en 2014 et un ralentissement par la suite, sous l'effet de la baisse des prix des produits de base (en particulier du pétrole). Malgré une croissance démographique rapide, le PIB par habitant a enregistré une hausse de 3.1 % par an depuis 2000, soit le taux le plus élevé d'Afrique (contre une moyenne continentale de 2 %). En sa qualité d'exportateur de matières premières non transformées (cacao, coton,



caoutchouc, uranium, pétrole), l'Afrique de l'Ouest dépend de l'économie mondiale et reste vulnérable aux chocs extérieurs. La performance régionale dépend aussi du Nigeria et de sa production pétrolière, ce pays représentant 67 % du PIB de la région en parités de pouvoir d'achat et 52 % de sa population en 2018.

**Les transferts des migrants représentaient 45 % des entrées financières en Afrique de l'Ouest en 2017.** Les transferts à destination de la région sont passés de 27.3 milliards USD en 2011 à 31.5 milliards USD en 2017, pour dépasser les 32 milliards USD en 2018. Sur le total des transferts en Afrique de l'Ouest, 70 % étaient destinés au Nigeria en 2018. Certains pays sont fortement dépendants des envois de fonds, comme le Cabo Verde, la Gambie et le Liberia, dont les envois de fonds représentent respectivement 12.5 %, 14.4 % et 17.7 % du PIB.

**Une certaine marge existe pour augmenter les recettes fiscales.** Les recettes fiscales de la région atteignaient 41.8 milliards USD en 2017, un montant similaire aux 40.4 milliards USD de l'Afrique de l'Est, mais représentant moins de la moitié de celui de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe. Parmi les réformes fiscales récentes, citons l'élargissement de l'assiette fiscale via la réforme de la TVA (Togo), la simplification des régimes fiscaux (Sénégal), ainsi que le renforcement de l'efficacité de la communication avec les contribuables et du respect des obligations fiscales. La Côte d'Ivoire applique par exemple un impôt à taux unique pour les entreprises en deçà d'un certain seuil de revenu afin d'encourager le respect des obligations fiscales et d'élargir l'assiette fiscale au secteur informel (OCDE, 2016).

**La transformation productive de la région reste limitée et fait face à un certain nombre de défis.** Malgré plusieurs initiatives de développement industriel, le secteur industriel n'a pas progressé et représente environ 20 % du PIB de la région (le secteur manufacturier ne comptant que pour 9.3 % du PIB). La part de l'agriculture dans le PIB a reculé de 3.1 points de pourcentage ces dix dernières années, alors qu'elle a progressé dans la plupart des régions. Les services ont quant à eux progressé de 3 points de pourcentage, mais moins que la moyenne continentale, qui s'établit à 3.8 points de pourcentage. La croissance totale de la productivité des facteurs est en recul depuis 2000, principalement en raison de l'insuffisance du développement technologique. La région accuse en outre du retard par rapport à la moyenne mondiale sur le plan de l'innovation, de la compétitivité mondiale, de l'intensité d'innovation et de la valeur ajoutée manufacturière dans les secteurs à haute et moyenne technologie.

**Le commerce intrarégional reste limité, et les exportations peu diversifiées.** Moins de 15 % des marchandises faisant l'objet d'échanges commerciaux formels restent dans la région, malgré les efforts au sein de la CEDEAO pour renforcer le commerce intrarégional. Les matières premières non transformées représentaient 75 % des exportations de la région à destination d'autres continents en 2016. L'Union européenne et la Chine sont les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique de l'Ouest, couvrant respectivement 32.6 % et 13.5 % des échanges commerciaux de la région. En moyenne, cinq produits concentrent plus de 75 % des exportations régionales. C'est au Sénégal que les exportations sont les plus diversifiées, 28 produits comptant pour 90 % de ses exportations. Entre 2007 et 2017, seuls quatre pays (Guinée, Liberia, Niger et Togo) sont parvenus à diversifier leurs exportations. Ces résultats mitigés soulignent le succès limité des stratégies adoptées jusqu'à présent en faveur de la transformation productive.

**L'Afrique de l'Ouest est l'un des principaux exportateurs de plusieurs produits primaires.** Pour 13 produits agricoles, entre 5 et 9 pays d'Afrique de l'Ouest figuraient ainsi parmi les 20 premiers producteurs mondiaux en 2017 (tableau 9). La région a le

quasi-monopole de la production mondiale de noix de karité, de fonio et d'igname, avec des parts supérieures à 90 %. Elle occupe aussi une place de premier plan pour les fèves de cacao, les noix de cajou et le manioc. Il n'en résulte toutefois pas de renforcement de la complexité ou de la valeur ajoutée des produits à l'export.

Tableau 9. Produits pour la création potentielle de chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest

Produits	Production totale, 2017 (en milliers de tonnes)	Part de l'Afrique de l'Ouest dans la production mondiale (en %)	Nombre de pays d'Afrique de l'Ouest parmi les 20 premiers producteurs mondiaux
Fonio	671.4	99.9	9
Noix de cajou, avec coque	1 410.5	35.5	9
Noix de karité	548.2	99.9	7
Igname	67 309.3	92.2	7
Millet	9 128.0	32.1	7
Gombo	2 722.4	28.2	7
Arachides, avec coque	6 006.6	12.8	7
Noix de kola	228.4	84.0	5
Niébé, séché	6 177.9	83.4	5
Cacao, fèves	3 302.3	63.5	5
Manioc	96 223.9	33.0	5
Caoutchouc, naturel	849.6	6.0	5
Huile, fruits du palmier	14 789.0	4.7	5

Cinq grands axes politiques peuvent contribuer à accélérer la transformation productive de l'Afrique de l'Ouest. Depuis les années 1960, la région a accumulé de nombreuses expériences dans le domaine des politiques industrielles, dont l'on peut tirer différents enseignements. La coopération régionale est importante pour la conception et la mise en œuvre des stratégies. Elle peut aider à faire face aux risques conséquents liés au chômage des jeunes, à la fragilité et à l'insécurité institutionnelles, et au changement climatique. Une étape importante vers l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest est le projet de mise en place d'une monnaie unique aux quinze pays de la CEDEAO d'ici 2020, dont le nom ECO a été validé en juin 2019.

1. **Exploiter plus avant les avantages comparatifs pour développer le secteur industriel et renforcer les complémentarités régionales.** Les pays d'Afrique de l'Ouest présentant de fortes complémentarités doivent coordonner leurs efforts de production. La Côte d'Ivoire et le Ghana commencent à œuvrer ensemble à la transformation des fèves de cacao à l'échelle locale, ces deux pays exportant entre 45 % et 65 % du cacao dans le monde. La promotion des chaînes de valeur agricoles régionales requiert une bonne gestion du secteur et l'appropriation des technologies pour valoriser ses produits. Le Sénégal a ainsi créé cinq centres ciblant la formation des agriculteurs possédant dix hectares de terrain, l'accès à l'eau, la mise à disposition d'entrepôts pour les récoltes, ainsi que les dispositifs de commercialisation et de conditionnement.
2. **Cibler les besoins des entreprises des secteurs industriels générant de fortes externalités pour l'économie.**
  - Pour renforcer la productivité et la compétitivité des entreprises, il est nécessaire d'améliorer l'accès aux compétences, à l'énergie, aux financements et au foncier. L'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle peut aider à répondre aux besoins du marché du travail, notamment au vu du manque de main-d'œuvre dans les professions techniques. Les crédits à moyen et long termes

ont augmenté pour s'établir à 42 % du total des prêts en 2015. Il reste toutefois nécessaire d'améliorer l'accès aux financements, en particulier pour les PME. Les taux d'intérêt et les exigences de garanties restent trop élevés, décourageant les investissements dans les secteurs productifs qui nécessitent des capitaux à long terme.

- Les politiques doivent continuer de promouvoir l'intégration du secteur financier régional. L'utilisation du franc CFA (XOF) a augmenté pour les paiements commerciaux intra-africains (c'est-à-dire banque à banque), passant de 4.4 % en 2013 à 7.3 % en 2017. Les bourses régionales (actions et produits de base) peuvent aussi contribuer à créer des marchés financiers plus intégrés. Les initiatives visant à accroître l'accès des consommateurs aux systèmes de paiement électronique dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont permis une diminution des frais de transaction de 25 % pour les opérations de faible valeur, et une hausse des transactions par carte d'au moins 10 % par an (CEA/CUA/BAfD, 2010).

### **3. Renforcer l'accès aux marchés nationaux, régionaux et continentaux grâce au développement des infrastructures de transport et de services logistiques compétitifs.**

- Il est nécessaire de renforcer et de généraliser les initiatives du type du corridor Abidjan-Lagos. Conçu comme entité indépendante, ce corridor vise à faciliter le commerce entre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria (d'ouest en est). Ce projet a d'ores et déjà permis de réduire les délais d'immobilisation portuaire et de passage de frontières, ainsi que le nombre de postes de contrôle routier dans la plupart des pays membres (OCAL, 2018). Le Programme de développement communautaire de la CEDEAO prévoit d'autres mesures, dont l'autoroute Lagos-Dakar, et les lignes ferroviaires Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Doris-Abidjan et Ouagadougou-Bamako. Construit récemment, le Pont Sénégalie facilite quant à lui le transit par la Gambie et le Sénégal : il n'est désormais plus nécessaire d'attendre le passage par ferry, qui pouvait retarder les transporteurs jusqu'à une semaine (Jahateh, 2019).
- Le développement des infrastructures portuaires et des ports en eaux profondes réduira les coûts de transport et dynamisera le commerce. Les pays mettent en œuvre des réformes : la Côte d'Ivoire a récemment étendu le port en eaux profondes d'Abidjan (en coopération avec la Chine) et le Nigeria a mis en place des zones économiques spéciales, telles que la base logistique LADOL du port de Lagos. Toutefois, aucun port d'Afrique de l'Ouest ne figure parmi les 70 premiers du monde, et le Nigeria accuse un certain retard dans la région en termes de capacité de manutention des conteneurs.
- Les obstacles au commerce régional doivent être levés. La simplification des exigences découlant des règles d'origine et la rationalisation des régimes commerciaux préférentiels à l'échelle de la CEDEAO peuvent aider les entreprises ouest-africaines à opérer leurs activités commerciales – et à se développer – plus facilement. Les entreprises sénégalaises sont par exemple 6 % moins susceptibles de poursuivre leurs exportations à destination de l'ensemble des pays de la CEDEAO que vers les 5 pays voisins.

### **4. Faciliter l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.** La transformation des produits alimentaires et la création de valeur ajoutée dans le secteur minier pourraient augmenter les chances de succès (tableau 10).

Tableau 10. Opportunités et défis pour les chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest

Chaîne de valeur	Opportunités	Défis spécifiques à relever
Produits à base de manioc	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Afrique de l'Ouest compte pour un tiers de la production mondiale.</li> <li>• Fort potentiel de profits du fait de l'essor de la demande de produits à base de manioc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de renforcer les capacités de transformation industrielle pour satisfaire la demande.</li> <li>• Nécessité d'encourager l'installation d'opérateurs de transformation industrielle à proximité des principales zones de production agricole.</li> </ul>
Industrie du cacao	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Côte d'Ivoire et le Ghana représentent 50 % de la production mondiale de fèves de cacao.</li> <li>• Possibilité de créer une zone économique spéciale transfrontalière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de développer des activités et services créant plus de valeur ajoutée (branding, marketing, transformation, contrôle qualité, etc.)</li> </ul>
Secteur minier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abondance des ressources minérales (fer, cuivre, nickel, charbon, pétrole et or).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les compétences locales et les liens industriels.</li> <li>• Baser les politiques locales de transformation sur des activités ayant un fort effet d'impulsion sur le reste de l'économie.</li> </ul>
Riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration significative de la productivité rizicole ces dernières années.</li> <li>• Augmentation de la consommation annuelle de riz dans la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'améliorer les infrastructures afin de mieux connecter la production excédentaire ou les zones de traitement aux principaux marchés.</li> <li>• Développer les variétés locales de riz.</li> </ul>
Beurre de karité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sept des plus grands pays producteurs se situent en Afrique de l'Ouest.</li> <li>• Réinjection des recettes dans d'autres types d'activités économiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exportation du produit brut, alors que sa transformation locale pourrait créer des emplois et des ressources financières durables.</li> </ul>

5. **Veiller à la cohérence des politiques nationales et régionales.** L'adoption d'une approche harmonisée peut stimuler la compétitivité des exportations et optimiser le potentiel de complémentarité industrielle entre les pays produisant les mêmes matières premières. La région a déjà réalisé des progrès notables sur le plan de la libre circulation des personnes, au titre de laquelle tous les pays de la CEDEAO autorisent les déplacements sans obligation de visa au sein de la région. Les obstacles administratifs à la libre circulation des marchandises en Afrique de l'Ouest restent néanmoins trop importants. Sur les principaux axes routiers de la région, on compte quatre postes de contrôle tous les 100 km, souvent sources de petite corruption. Ce nombre est du même ordre sur les axes routiers de l'UEMOA que sur ceux reliant les autres pays de la CEDEAO.

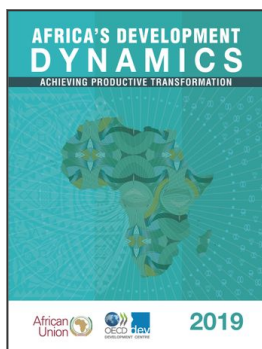
## Notes

1. L'initiative Collaborative for Frontier Finance (CFF, 2018) définit les petites entreprises en croissance comme « des entités viables commercialement, ayant entre cinq et 250 salariés, au réel potentiel et affichant clairement leurs ambitions de croissance ».

## Références

- ACBF (2019), *Rapport sur les capacités en Afrique 2019*, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, <https://elibrary.acbfpact.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASH019d/14542c9d/5e0da391/ee79.dir/ACR19%20French.pdf>.
- Ashiagbor, D. et al. (2018), « Le financement des infrastructures en Afrique », in *Le secteur bancaire en Afrique : de l'inclusion financière à la stabilité financière*, Banque européenne d'investissement, [https://www.eib.org/attachments/efs/economic\\_report\\_banking\\_africa\\_2018\\_fr.pdf](https://www.eib.org/attachments/efs/economic_report_banking_africa_2018_fr.pdf).
- BAfD (2019), *Perspectives économiques en Afrique centrale 2019*, Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD/OCDE/PNUD (2017), *Perspectives économiques en Afrique 2017 : Entrepreneuriat et industrialisation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-fr>.
- Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <https://databank.banquemondiale.org/data/source/world-development-indicators> (consulté en mai 2019).

- Banque mondiale (2019b), *Exporter Dynamics Database* (base de données), <http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/2545/study-description> (consulté le 25 février 2019).
- Banque mondiale (2017), *Global Investment Competitiveness Report 2017/2018: Foreign Investor Perspectives and Policy Implications*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28493/9781464811753.pdf>.
- Banque mondiale (2016), *Factory Southern Africa? SACU in Global Value Chains*, Banque mondiale, Washington, DC.
- CCTTFA (2019), *Central Corridor Transport Observatory Report 2018*, Central Corridor Transit Transport Facilitation Agency, Dar es Salaam.
- CEA/CUA/BAFD (2010), *Assessing Regional Integration in Africa IV: Enhancing Intra-African Trade*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba, [www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/aria4full.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/aria4full.pdf).
- CFF (2018), *The Missing Middles: Segmenting Enterprises to Better Understand Their Financial Needs*, Collaborative for Frontier Finance, [www.dalberg.com/system/files/2018-11/Missing\\_Middles\\_CFF\\_Report.pdf](http://www.dalberg.com/system/files/2018-11/Missing_Middles_CFF_Report.pdf).
- Conference Board (2019), *Total Economy* (base de données), <https://www.conference-board.org/data/economydatabase/> (consulté en mai 2019).
- Crunchbase (2019), *Crunchbase Pro* (base de données), [www.crunchbase.com/search-home](http://www.crunchbase.com/search-home) (consulté le 13 mars 2019).
- CUA/OCDE (2018), *Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, <https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr>.
- FEM/BM/BAFD (2017), *The Africa Competitiveness Report 2017: Addressing Africa's Demographic Dividend*, Forum économique mondial, Genève, [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_ACR\\_2017.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_ACR_2017.pdf).
- FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2019* (base de données), Fonds monétaire international, Washington, DC, [www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx](http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx) (consulté le 23 mai 2019).
- Jahateh, L. (2019), « Trans-Gambia bridge a boon for trade, but a blow for local traders », Reuters, [www.reuters.com/article/us-gambia-senegal-bridge/trans-gambia-bridge-a-boon-for-trade-but-a-blow-for-local-traders-idUSKCN1PP1ZZ](http://www.reuters.com/article/us-gambia-senegal-bridge/trans-gambia-bridge-a-boon-for-trade-but-a-blow-for-local-traders-idUSKCN1PP1ZZ) (consulté le 17 juin 2019).
- Kouassi, R. (2015b), *La Côte d'Ivoire de notre rêve : comment peut-elle éclore ?*, L'Harmattan, Paris.
- Kouassi, R. (2015a), *L'Afrique : un géant qui refuse de naître – La solution, c'est de tout reprendre à zéro*, L'Harmattan, Paris.
- Kouassi, R. (2008), *Les chemins du développement de l'Afrique*, L'Harmattan, Paris.
- MSCI (2019), *MSCI Global Market Accessibility Review 2019*, MSCI, [https://www.msci.com/documents/1296102/1330218/MSCI\\_Global\\_Market\\_Accessibility\\_Review\\_June\\_2019.pdf/014c03fe-a7c1-a4ce-65f7-5b186c935224](https://www.msci.com/documents/1296102/1330218/MSCI_Global_Market_Accessibility_Review_June_2019.pdf/014c03fe-a7c1-a4ce-65f7-5b186c935224).
- OCAL (2018), *Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos : Synthèse An 7*, Organisation du Corridor Abidjan-Lagos, Cotonou, [www.corridor-wa.org/index.php/actualite-de-l-organisation/activites-recentes/item/download/26\\_c4f9f43a0ea4045f1a7bff782ce3cd82](http://www.corridor-wa.org/index.php/actualite-de-l-organisation/activites-recentes/item/download/26_c4f9f43a0ea4045f1a7bff782ce3cd82).
- OCDE (2018), *Trade in Value Added* (base de données), <http://oe.cd/tiva> (consulté le 1 février 2019).
- OCDE (2016), *Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 3. De l'analyse à l'action*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264255883-fr>.
- OCDE/ATAF/CUA (2018), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305885-en-fr>.
- OCDE-CAD (2018b), *Aide programmable par pays* (base de données), <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/app.htm> (consulté en mai 2019).
- OCDE-CAD (2018a), *Statistiques sur le développement international* (base de données), <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> (consulté en mai 2019).
- ONUDI (2014), *Renforcement des capacités de l'infrastructure de la qualité dans les pays de l'Afrique Centrale*, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Bangui, [https://open.unido.org/api/documents/5026452/download/PIQAC\\_Project%20Document.pdf](https://open.unido.org/api/documents/5026452/download/PIQAC_Project%20Document.pdf).
- Page, J. et M. Söderbom (2015), « Is small beautiful? Small enterprise, aid and employment in Africa », *African Development Review*, Vol. 27/1, pp. 44-55.
- Primi, A. (2016), « A policy assessment and guidance tool to improve the effectiveness of production transformation strategies », *Production Transformation Policy Reviews (PTPRs)*, Centre de développement de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/dev/Session2\\_PTPR.pdf](http://www.oecd.org/dev/Session2_PTPR.pdf).
- Ralandison, G., E. Milliot et V. Harison (2018), « Les paradoxes de l'intégration coopérative : une approche fondée sur la sociologie de la traduction », *Revue française de gestion*, Vol. 2018/1, No. 270, pp 127-142, <https://doi.org/10.3166/rfg.2017.00168>.



Extrait de :  
**Africa's Development Dynamics 2019**  
Achieving Productive Transformation

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/c1cd7de0-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Commission de l'Union africaine/OCDE (2019), « Synthèse : politiques pour réussir la transformation productive en Afrique », dans *Africa's Development Dynamics 2019 : Achieving Productive Transformation*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/7616c758-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).